

SOUMAÏLA CISSÉ

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

ENSEMBLE, RESTAURONS
L'ESPOIR



soumailacisse2018.ml   

ENSEMBLE, RESTAURONS L'ESPOIR

Pour un Mali fier, uni, prospère et solidaire

Programme présidentiel de M. SOUMAÏLA CISSÉ

PILIER 1 : RESTAURER LA PAIX, LA SÉCURITÉ DU PAYS, ET L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

1

I. MOBILISONS-NOUS POUR ASSURER LA STABILITÉ ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE

1. Modernisons et remobilisons les forces armées et de sécurité
2. Redéployons l'État sur l'ensemble du territoire au service des citoyens
3. Engageons une lutte implacable contre les violations des droits de l'homme
4. Œuvrons à la réconciliation nationale

II. CONSOLIDONS NOS INSTITUTIONS POUR BÂTIR UNE SOCIÉTÉ BASÉE SUR LA JUSTICE, LE TRAVAIL ET LE MÉRITE

1. Renforçons la démocratie, le fonctionnement des institutions, et le contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement
2. Luttons contre la corruption et réduisons le train de vie de l'État
3. Donnons un nouveau souffle à la décentralisation
4. Bâtissons une administration moderne, impartiale, proche des citoyens et à leur service
5. Améliorons l'administration de la justice
6. Mettons nos intérêts nationaux au cœur de notre diplomatie

PILIER 2 : INSTAURER UN VÉRITABLE DIALOGUE ENTRE TOUS LES MALIENS

2

I. UN ÉTAT À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

1. Développons un dialogue social constructif et apaisé
2. Instaurons un débat constructif avec les autorités coutumières et religieuses
3. Garantissons une véritable liberté à la presse malienne
4. Associons les Maliens de l'extérieur à la vie de la Nation

II. LA CULTURE ET LE SPORT, CIMENT DE L'UNITÉ NATIONALE

1. Faisons de la diversité culturelle un élément d'union entre les Maliens
2. Le sport, trait d'union entre les Maliens

PILIER 3 : METTRE L'ÉTAT AU SERVICE DES POPULATIONS

3

1. Réorganisons notre système de santé pour accroître l'offre et la qualité des soins
2. Améliorons l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
3. Renforçons la qualité de notre système éducatif
4. Renforçons la protection sociale et la solidarité nationale (prévoyance, retraites, personnes handicapées, troisième âge)
5. Améliorons l'accès à l'habitat et aux infrastructures urbaines

PILIER 4 : DONNER AUX JEUNES ET AUX FEMMES LA PLACE QUI LEUR EST DUE DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE

4

I. DONNONS AUX JEUNES TOUTES LES CHANCES D'ÉMANCIPATION ET D'ACCÈS À L'EMPLOI

1. Mesurons le poids et l'importance de la jeunesse
2. Mettons nos politiques publiques au service de l'emploi
3. Développons la formation professionnelle
4. Donnons une seconde chance aux jeunes qui le souhaitent

II. ASSURONS LA PROMOTION DES FEMMES ET LEUR IMPLICATION DANS LA VIE PUBLIQUE

1. Organisons des assises de la condition féminine
2. Améliorons la représentation des femmes dans les postes électifs et administratifs
3. Facilitons l'accès des femmes aux centres de santé et le suivi des grossesses
4. Développons des mécanismes d'accompagnement et de soutien aux veuves

PILIER 5. CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE ET SOLIDAIRE

5

I. CONSTRUISONS UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS DURABLES

1. Faisons du secteur privé le moteur de la croissance
 - a. en améliorant le cadre des affaires
 - b. en encourageant la petite et moyenne entreprise
2. Assurons un meilleur financement de l'économie
 - a. en renforçant la discipline fiscale
 - b. en restructurant et en modernisant le secteur bancaire
3. Mettons en place des politiques sectorielles d'accompagnement
 - a. en modernisant le secteur des transports
 - b. en renforçant l'offre et l'accessibilité de l'énergie
 - c. en impulsant une nouvelle dynamique à la Poste et aux technologies de l'information et de la communication
 - d. en mettant la recherche scientifique au service de l'innovation dans les entreprises
 - e. en renforçant la protection de notre environnement

II. VALORISONS PLEINEMENT LES ATOUTS DE NOTRE ÉCONOMIE

1. Modernisons et diversifions l'agriculture
 - a. en organisant, sécurisant et accompagnant les producteurs
 - b. en développant l'irrigation
 - c. en rentabilisant l'Office du Niger
 - d. en produisant riz et céréales
 - e. en tirant tout le bénéfice du coton
2. Améliorons la productivité et la valeur ajoutée de l'élevage
3. Rationalisons la gestion de la ressource halieutique
4. Garantissons la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population
5. Accroissons l'impact du secteur minier dans le développement du pays
6. Rebâtissons notre secteur industriel
7. Redynamisons l'artisanat et le tourisme
8. Créons un environnement adéquat pour la conquête du marché intérieur et pour exporter

ENSEMBLE, RESTAURONS L'ESPOIR

Pour un Mali fier, uni, prospère et solidaire

Au moment où je présente le programme que je vous propose pour restaurer l'espoir dans notre pays, je tiens à renouveler mes condoléances à toutes les victimes civiles et militaires, maliennes, africaines et étrangères de ces dernières années de trouble. Rendons-leur hommage, exprimons notre compassion aux familles endeuillées et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

C'est aussi en pensant à nos compatriotes qui vivent dans la difficulté, aux malades, aux déplacés, aux réfugiés et aux jeunes toujours à la recherche d'un premier emploi, que j'ai conçu ce programme pour permettre au Mali de relever la tête et de renouer avec sa fière et longue histoire.

Car il y a urgence !

Notre Nation est meurtrie et fracturée.
Notre République est affaiblie et se fissure.
Notre pays est humilié et paupérisé.
NOTRE PAYS VA MAL, il est même à l'agonie !

Après le nord, c'est le centre de notre pays qui s'embrase. Des violences intercommunautaires se déroulent dans un silence coupable. C'est grave et inacceptable !

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas créé les conditions d'une réconciliation intercommunautaire ?

Président, en votre nom et au nom de tout notre peuple, j'engagerai immédiatement un processus politique pour résoudre la crise au Centre. Ce processus sera fondé sur un dialogue intra et intercommunautaire afin que les populations de ces régions conviennent des conditions de leur cohabitation et de leur accès aux ressources naturelles de leurs contrées, dans la paix et la concorde. La paix et la sécurité devront donc sans tarder revenir dans tout le pays.

Président, en votre nom et au nom de tout notre peuple, je me donne cinq ans pour mettre fin définitivement à la crise sécuritaire et pacifier le pays. Toutes les énergies du Gouvernement seront tournées vers cet objectif stratégique majeur.

Oui, **Président**, en votre nom et au nom de tout notre peuple, conformément aux engagements pris dans le cadre du programme de gouvernement de la « **COALITION POUR L'ALTERNANCE ET LE CHANGEMENT** », je mettrai en place un gouvernement de redressement national qui s'investira sans relâche à stabiliser le pays, à le réunifier, à réaliser la réconciliation nationale, à conduire les réformes pour refonder l'État. Et à imposer la paix !

L'Accord d'Alger est d'une importance capitale dans notre quête de paix et de réconciliation.

Président, en votre nom et au nom de tout notre peuple, je procéderai à la mise en œuvre diligente de cet accord conformément aux intérêts de notre peuple. À cet effet, la décentralisation sera approfondie car la gouvernance locale est le meilleur moyen d'impliquer les citoyens dans le développement de leur terroir. Le transfert des compétences, aussi bien financières qu'administratives, doit être effectif pour une véritable libre administration des collectivités. Le Mali ne sera plus spectateur de son destin comme c'est le cas depuis cinq ans !

Depuis 2012, une multitude d'atteintes à l'État de droit et d'attaques contre l'intégrité du territoire national ont brisé l'unité du Mali. Face à la violence armée, le pouvoir en place, avec ses gouvernements successifs, n'a pas su faire face au terrorisme.

Que de menaces sur notre pays !

Ces menaces s'amplifient presque partout et sans limite. Au milieu de cette débâcle, notre pays se délite sans trouver la voie du développement, de la stabilité et de l'unité. Sans un sursaut patriotique collectif, sans notre totale mobilisation, le Mali peut, à tout moment, sombrer dans le chaos.

Je voudrais ici saluer l'action de la communauté internationale qui, au quotidien et avec courage, œuvre à la pacification du Nord de notre pays. Les membres de la MINUSMA, de Barkhane, de la CEDEAO et du G5 Sahel, paient un lourd tribut à la paix lors de leurs missions, frappés par des attaques terroristes d'une extrême lâcheté. Leur sacrifice, comme celui des Maliens tombés au champ d'honneur, appelle notre respect.

Qui peut croire aujourd'hui un seul instant que ceux qui ont échoué pendant toutes ces années pourraient encore reprendre la situation en main et remettre l'État au service des citoyens, en impulsant une économie performante, juste et solidaire ?

Qui peut croire aujourd'hui, que ces mêmes personnes puissent remobiliser l'armée afin de mettre hors d'état de nuire les terroristes ?

Qui peut croire aujourd'hui que ces responsables du chaos puissent instaurer un véritable dialogue pour sortir le Mali de la crise ?

Nous connaissons la réponse.

Les Maliens ont perdu toute confiance dans la capacité du pouvoir en place à rétablir la paix et la sécurité. Nous assistons au contraire à une gestion clanique, inapte et inefficace, sur fond de corruption partisane et de gouvernance délétère.

Il faut que cela change, il y a urgence à sauver le Mali. Nous devons inverser le cours des choses !

On ne peut pas, on ne doit pas continuer à voir dilapider impunément les fonds publics !

On ne peut pas, on ne doit pas continuer à assister à l'agonie de notre pays !

Il nous faut ensemble ranimer, soulever et restaurer l'espoir. **C'est possible. C'est nécessaire. C'est même vital pour notre pays !**

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour ramener la paix, réaliser la réconciliation nationale et refonder l'État et son armée.

En cinq ans, nous rétablirons la sécurité, pacifierons le pays, du Nord au Centre, et instaurerons un véritable dialogue entre les différentes communautés pour qu'elles puissent de nouveau vivre en harmonie.

Telles seront les priorités de mon Gouvernement.

Je ferai de ma présidence un quinquennat de réformes et de refondation de l'État. Je m'y engage !

Ensemble, animés d'une réelle volonté de changement, ranimons, soulevons et restaurons l'espoir. C'est possible, c'est nécessaire, c'est même vital pour notre pays.

Le Mali est un pays d'espoir où tout peut se régler par le dialogue franc et inclusif.

Le Mali a besoin d'une vision, d'un cap et d'un programme adapté.

Le Mali a besoin d'un vrai pacte de gouvernance, fort et transparent.

Pour cela, le seul choix qui s'impose à nous tous, c'est l'ALTERNANCE !

J'ai sillonné et continue de sillonner l'ensemble du pays pour vous rencontrer et vous écouter ; pour recueillir et saisir l'importance et la complexité de vos frustrations, de vos peurs et de vos douleurs ; pour entendre vos besoins et vos espérances quant à votre avenir.

Paysans, éleveurs, transporteurs, chauffeurs de taxi SOTRAMA et KataKataNi, industriels et opérateurs économiques, artisans et commerçants, pêcheurs, militaires et policiers, chômeurs, lycéens et étudiants, enseignants et professionnels de la santé, malades et handicapés...

Je vous ai entendus.

Femmes, hommes, jeunes et vieux..., je vous ai entendus. Maliennes et Maliens qui tentez quotidiennement de survivre, vous les déçus et les humiliés du pouvoir en place, je vous ai entendus. Oui, vous toutes et tous, **je vous ai entendus !**

Vous m'avez dit que notre pays mérite mieux que cet énorme gâchis depuis 5 ans ! Vous m'avez dit : « solidaires et responsables, nous pouvons, nous devons mieux vivre ensemble et réussir notre avenir. » À l'égoïsme d'un pouvoir déconnecté, vous répondez par la générosité ! J'ai pris à cœur, avec gravité et responsabilité, votre pressant appel à un puissant changement.

J'ai également échangé avec nos voisins.

Tous souhaitent que notre pays reprenne sa place légitime dans le concert des Nations. Le monde entier nous observe ! Nous n'avons plus le droit de décevoir.

J'ai consulté nos partenaires au développement.

Eux aussi m'ont exprimé leur volonté de nous accompagner. Il nous faut donc tenir tous nos engagements, notamment en matière de lutte contre la corruption.

J'ai consulté nos alliés dans la lutte contre le terrorisme.

Ils sont prêts à nous aider pour reconstruire une armée moderne, opérationnelle et efficace au service de la paix. Pour protéger les populations dans le respect des Droits de l'Homme, ils sont prêts à outiller suffisamment nos services de gendarmerie et de sécurité.

J'ai foi en l'engagement, le courage et le patriotisme de mes compatriotes.

Je mesure leur immense soif de retrouver l'espoir. De bâtir enfin un Mali de paix et d'opportunités.

C'est possible. C'est nécessaire. C'est même vital pour notre pays.

Dès aujourd'hui, mobilisons toutes nos forces pour éradiquer les terribles calamités que sont la pauvreté, la misère et la corruption : autant de fléaux qui servent de terreau au désespoir, au fanatisme et au terrorisme.

Soyons confiants en notre avenir !

Nos ressources humaines et naturelles, notre riche culture héritée d'une histoire millénaire sont de précieux atouts pour la réussite et le rayonnement de notre pays.

Réinventons ensemble un meilleur système éducatif, capable d'assurer à nos jeunes une entrée sur le marché du travail.

Réinventons un meilleur pilotage économique du pays afin de vaincre la pauvreté et relever les défis de la croissance et du développement.

Chers Compatriotes,

Il nous faut d'urgence :

- donner aux forces de Défense et de Sécurité les moyens de leurs missions,
- investir dans les infrastructures,
- moderniser l'agriculture et l'élevage,
- garantir la sécurité alimentaire,
- sauvegarder notre environnement,
- donner à nos enfants et à nos jeunes une éducation de qualité,
- fournir à tous nos compatriotes des services efficaces de santé,
- créer massivement des emplois et vivifier le tissu économique,
- inclure systématiquement les femmes et les jeunes dans tous nos efforts de développement,
- renforcer la performance administrative,
- rendre notre cadre de vie meilleur et tendre enfin vers une émergence durable.

La tâche est rude, mais nous allons réussir.

Nous allons réussir, d'abord et avant tout, en comptant sur le potentiel de notre pays.

Nous allons réussir en nous mobilisant avec courage et discernement : courage pour affronter les terroristes et réconcilier la Nation, discernement à travers des solutions conformes à notre histoire, à notre culture et à nos spécificités.

La reconstruction d'un pays et le redressement d'une Nation ne peuvent être sous-traitées ! La sécurité d'un État ne peut être ni bradée ni confiée à des tiers. Le Mali ne peut plus être spectateur de son destin comme c'est le cas depuis 5 ans.

Pour cela, je suis convaincu que le sursaut de notre pays passe, avant tout, par un profond changement dans nos attitudes et dans nos comportements.

Je m'engage à lutter énergiquement contre le clientélisme et à défendre l'intérêt général.

La culture du dialogue sera réactivée pour servir la réconciliation et l'unité.

J'exigerai aussi des serviteurs de l'État une probité exemplaire.

Stop au fléau de la corruption qui mine la confiance des citoyens, freine le développement, renforce les inégalités et déchire le tissu social.

Notre pays est à présent devant un choix majeur : continuer sur le chemin actuel qui conduit à l'échec et au chaos, ou se redresser pour redevenir ce que le Mali a toujours été : un pays stable, libre, uni et fier. **Un pays debout qui agit. Un pays debout qui grandit !**

Pour le Mali, avec chaque Malienne et chaque Malien, je choisis l'espoir !

Mon programme de gouvernance, fruit d'une véritable consultation populaire, est ambitieux.

Chacune et chacun y trouvera sa place, toute sa place !

Dans un État qui permet de se soigner, d'apprendre, d'entreprendre et de s'unir dans un esprit de justice et d'équité.

Investi par la Plateforme d'Alliance « **ENSEMBLE, RESTAURONS L'ESPOIR** » et l'URD, mon programme s'appuie sur **5 piliers** que nous construirons ensemble.

Ensemble, nous restaurerons la paix et la sécurité, et nous rétablirons l'autorité de l'État.

Nous mettrons l'ensemble de nos forces de défense et de sécurité dans les meilleures conditions de vie et d'actions pour mener leurs missions avec succès, fierté et honneur. Nous restaurerons l'État de droit sur tout le territoire national dans le respect des Droits de l'Homme et œuvrerons à la réconciliation nationale.

Nous consoliderons nos institutions pour bâtir une société basée sur la justice, le travail et le mérite.

Ensemble, nous entretiendrons un dialogue franc et apaisé entre tous les Maliens et avec tous les Maliens.

Nous remettrons l'État à l'écoute des citoyens, dialoguerons avec les organisations coutumières et religieuses, garantirons la liberté de la presse, respecterons les Droits de l'Homme et inclurons nos compatriotes de l'extérieur dans toutes nos initiatives.

Notre diplomatie, au service des intérêts de la Nation, assurera respect et dignité à nos Compatriotes de la Diaspora. Nous appuierons la culture et le sport pour valoriser et développer tout notre patrimoine afin de ressouder la Nation.

Ensemble, nous mettrons l'État au service des citoyens.

Nous augmenterons l'offre des soins de santé. Nous élargirons l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Nous renforcerons la qualité de notre système éducatif et accompagnerons nos jeunes pour trouver des emplois décentes, justement rémunérés.

Nous renforcerons la solidarité nationale pour protéger les plus défavorisés et offrir à nos aînés un troisième âge digne et serein.

Nous améliorerons l'accès à un logement décent et assainirons notre cadre de vie.

Ensemble, nous donnerons aux femmes et aux jeunes leur place, toute leur place dans notre société.

Nous donnerons à la jeunesse toutes ses chances et, dans toute initiative, il y aura un volet pour la jeunesse, les femmes et les personnes vulnérables.

Nous mettrons nos politiques publiques au service de l'emploi et donnerons aux jeunes en difficulté, une deuxième chance pour s'insérer dans l'économie et le développement du pays.

Nous assurerons la promotion des femmes et favoriserons leur implication dans la vie publique.

Nous augmenterons leur représentation dans les instances de l'État.

Nous faciliterons leur accès au crédit.

Nous les associerons pleinement au processus de paix et de réconciliation tant elles ont été les premières victimes des troubles de ces dernières années.

Ensemble, nous construirons une économie dynamique, performante et solidaire.

Nous construirons une économie compétitive, novatrice et créatrice d'emplois, tirée par le secteur privé avec des services bancaires qui assument pleinement leur rôle.

Nous réduirons le train de vie de l'État. Nous gérerons nos finances publiques avec rigueur et transparence.

Nous créerons des politiques sectorielles dans l'agriculture, l'élevage et les mines pour en faire bénéficier notre économie nationale.

Nous assurerons la sécurité alimentaire et dynamiserons l'artisanat et le tourisme.

Président, en votre nom et au nom de tout notre peuple, je m'engage sur l'honneur, dès le premier jour, à mettre en œuvre les chantiers prioritaires du programme et à appliquer avec rigueur et en toute transparence les règles de parfaite conduite de l'État.

• Pour vaincre le cancer de la corruption, je combattrai l'impunité avec détermination.

• Dans le domaine de la Défense et de la sécurité :

- Je poserai les fondations d'une armée nationale

reconstituée représentative de la diversité de notre peuple.

- Je lancerai une vaste campagne de recrutements dans toutes les régions du pays pour renforcer les effectifs de l'Armée et de la Gendarmerie.

- Les ressources financières destinées aux FAMAS seront sacrées : quiconque détournera l'argent des FAMAS sera judiciairement poursuivi.

- De façon systématique, des hommages seront rendus à nos militaires tombés sur le champ d'honneur pour la liberté du Mali.

- Je ferai ériger des cimetières militaires afin de réserver une sépulture décente à nos héros morts pour notre pays.

- Je moderniserai l'outil de renseignement. La Sécurité d'État cessera d'être une police politique. Elle sera réorganisée en profondeur et mise exclusivement au service des intérêts supérieurs du pays. Elle sera un puissant levier de la lutte contre le terrorisme.

• Pour la transparence et la protection de l'argent public :

- J'instaurerai de nouveaux seuils et de nouvelles pratiques dans la passation des marchés publics.

- J'engagerai l'indépendance de l'ORTM par une gouvernance vertueuse et responsable, pour en faire véritablement une radio et une télévision publiques au service du pays tout entier.

- Enfin, à titre personnel, je m'engage à être exemplaire ! Ma famille sera tenue à l'écart de la gestion de l'État : aucun de mes enfants ne sera ni ministre ni député, aucun de mes neveux ne sera ministre.

Je vous le promets !

- En conformité avec l'article 37 de la Constitution, je procéderai, devant la Cour Suprême, à la déclaration publique de mes biens dès mon entrée en fonction.

Je vous le promets !

Oui, ce programme est ambitieux : il est à la hauteur des défis actuels.

Je sais que nous voulons toutes et tous, au-delà de nos appartenances partisans, que notre pays aille mieux, aille beaucoup mieux.

Plus qu'une volonté, c'est devenu une exigence citoyenne légitime !

Je lance donc un appel à l'ensemble des Maliennes et des Maliens pour sauver notre pays.

Par votre confiance :

Je serai le Président de l'unité, de la réconciliation et de la concorde nationales.

Je serai le Président de la transparence, de la loyauté, de la dignité et de la rigueur morale !

Je serai le Président du travail, de la solidarité et du progrès collectif !

Je serai le Président d'un Mali fier et en paix, accueillant, crédible et respecté.

À tous les déçus du pouvoir actuel, je tends la main !

À mes compagnons de route avec qui nous avons choisi de cheminer par amour du pays pour l'alternance et le changement qualitatif, je prends la main.

Ensemble, nous avancerons sans faillir vers nos idéaux dans l'honneur et la dignité !

Le Mali a besoin de tous ses enfants.

Tout dépend de vous.

Tout dépend de vous afin que nos fils et nos filles puissent demain espérer, et surtout construire l'avenir qu'ils souhaitent et qu'ils méritent.

Tous ensemble, unis et solidaires, avec l'appui de Dieu, restaurons l'espoir !



RESTAURER LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

À l'heure où la violence s'est installée dangereusement dans le Nord et le Centre, menaçant plus que jamais la sécurité de la population dans tout le pays, nous réaffirmons la nécessité d'une action collective de reconquête territoriale et de main tendue aux populations qui ont été abandonnées par le pouvoir en place ces cinq dernières années pour préserver l'unité et l'intégrité de la Nation malienne.

Le clientélisme érigé en système de gouvernance, les entraves à l'efficacité des armées, le laxisme à l'égard des trafics illicites et l'absence totale de volonté politique pour initier un véritable dialogue national ont conduit le pays dans l'impasse et au bord du chaos.

Il faut sauver le Mali.

Face à cette situation, l'action du prochain gouvernement devra être consacrée à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire malien, et ce dans une démarche inclusive et le dialogue avec la population.

Il faut redonner la parole et le pouvoir aux Maliens de bonne volonté et de bonne foi.



I. MOBILISONS-NOUS POUR ASSURER LA STABILITÉ ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger en juin 2015, notre pays connaît une forte dégradation de la situation sécuritaire, caractérisée par une augmentation très significative d'actes terroristes, du banditisme armé, de destructions de biens publics et privés, des affrontements intercommunautaires et de graves violations des droits humains.

Cette situation qui a porté un coup rude à la cohésion nationale et aux efforts de développement dans le Centre et le Nord doit être combattue de manière résolue.

Face à cette situation, mon action énergique sera consacrée à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire malien dans le respect des populations.

Les groupes terroristes et criminels à l'origine de la division de notre pays doivent être combattus et neutralisés pour initier un dialogue de refondation nationale et construire un nouvel avenir commun.

Le plus urgent est de reformer profondément notre armée, notre gendarmerie et nos autres services de sécurité.

1. MODERNISONS ET REMOBILISONS LES FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ

Les forces armées doivent être mieux équipées, mieux entraînées pour intervenir avec efficacité et neutraliser les groupes terroristes, et ce dans le plus strict respect des populations civiles et avec une plus grande fermeté. La population doit avoir confiance en ceux qui la protègent pour conjurer les menaces du recours aux milices ou aux groupes terroristes pour assurer l'ordre.

L'armée doit être représentative de la diversité de notre peuple et refléter les valeurs de notre République qui sont la méritocratie et l'égalité de traitement entre les différentes composantes de notre Nation. Par ailleurs, les services de renseignements seront remis en ordre de marche, pour prévenir les menaces qui pèsent sur le pays, appuyer l'action gouvernementale et au final consolider l'État. Une police et une gendarmerie de proximité, rémunérée justement, non corrompue et créant un lien fort avec les populations pour assurer la sécurité seront une priorité. Il est hors de question que la sécurité du pays repose durablement sur des dispositifs extérieurs, quand bien même ceux-ci seraient mis en place par les Nations Unies ou des pays amis.

Il en va de la souveraineté nationale.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Création de Brigades d'Intervention Rapide (BIR), composées de soldats et de gendarmes maliens, déployées dans le Nord et le Centre du pays pour être plus réactifs face aux menaces et aux attaques ;
- ✓ Amélioration du budget de l'armée et accélération de la réforme du secteur de la sécurité, en concertation avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- ✓ Renforcement de la gouvernance de nos forces armées et de sécurité (meilleure planification des besoins, rationalisation de l'utilisation des moyens, entretien du matériel, etc.) ;
- ✓ Renforcement de l'équipement militaire adapté aux types de menaces (plus d'efforts pour la surveillance du territoire et la mobilité des troupes -- mobylettes, avions, matériel de communication, etc.) ;
- ✓ Réforme en profondeur et professionnalisation de l'armée malienne (recrutement transparent sur le mérite, formation permanente, esprit de corps au service de la Nation etc.) ;
- ✓ Accélération de la spécialisation des différents corps et services de défense et de sécurité ;
- ✓ Développement de l'esprit de corps intra-services, et de coopération entre les personnels et unités des différents corps et services de défense et de sécurité ;
- ✓ Préparation permanente des forces par le renforcement de l'entraînement militaire même en temps de paix ;
- ✓ Renforcement des unités d'élite dans les forces armées et de sécurité ;
- ✓ Maîtrise des tentatives de désintégration suscitées par des éléments intérieurs, en dotant les Forces de défense et de sécurité d'options stratégiques allant dans le sens de la prévention, la protection, la dissuasion, la mobilisation rapide, la projection des forces, et la coopération avec les forces partenaires ;
- ✓ Renforcement de la discipline au sein des personnels, notamment par le renforcement de la police militaire, et le réarmement moral des troupes ;
- ✓ Affectation de ressources budgétaires supplémentaires pour améliorer les conditions de vie des hommes (logements dans les casernes, quotas renforcés dans les loge-

ments sociaux, prise en charge renforcée des veuves et orphelins de guerre, etc.) ;

- ✓ Programme ambitieux de modernisation des camps militaires ;
- ✓ Mise en place d'un hôpital militaire et de services de transport d'urgence des blessés au combat ;
- ✓ Restauration des cérémonials militaires pour honorer ceux qui ont servi la Nation et ont fait le plus grand sacrifice ;
- ✓ Elaboration d'un programme de reconversion professionnelle après la démobilisation ;
- ✓ Prise en compte des familles de ceux qui ont fait le sacrifice suprême.

2. REDÉPLOYONS L'ÉTAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AU SERVICE DES CITOYENS

La faible présence de l'État ainsi que ses défaillances politiques, économiques et administratives des dernières années ont créé un terreau favorable à la prolifération de divers groupes armés, au développement sans précédent du banditisme et à l'exacerbation des conflits inter communautaires. Les enlèvements de véhicules de l'État et des ONG, les attaques contre les voyageurs et le sabotage des projets de développement constituent aujourd'hui un véritable défi lancé à l'État.

La détérioration rapide de la situation sécuritaire au Centre qui en a fait une zone d'où l'État et la loi ont pratiquement disparu montre que le reste du pays est aussi menacé. Il convient donc d'agir avec un sentiment d'urgence et la plus grande fermeté pour rétablir l'État de droit dans les zones touchées.

La crise que nous connaissons est multidimensionnelle. Elle résulte de l'effet conjugué de faillites dans la gouvernance et d'échecs dans les politiques de développement. Elle traduit des inégalités qui se sont creusées, au point de devenir, peu à peu, insupportables à ceux qui les subissaient. Au vrai, c'est toujours à la faveur d'attentes populaires insatisfaites, de frustrations politiques, économiques et sociales profondes que naissent les insurrections et qu'elles s'enracinent dans la population.

Je suis persuadé qu'une présence forte de l'État sur l'ensemble du territoire permettra de conjurer les menaces qui pèsent sur notre pays. La reconquête du Nord et du Centre passe également par la reconquête des esprits. Les populations de ces régions doivent se sentir parties intégrantes de notre nation et bénéficier des mêmes droits.

Outre le rétablissement de la sécurité des biens et des personnes, Je mettrai en œuvre des actions coordonnées en vue d'instaurer les conditions d'une bonne gouvernance, au niveau local comme dans la conduite des politiques sectorielles, propres à renforcer la crédibilité de l'État et de déployer les programmes appropriés de développement économique et social, qui apporteront les réponses de long terme aux causes profondes de la crise sécuritaire.

L'État doit démontrer sa capacité à protéger toutes les populations.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Mise en œuvre de manière diligente du processus Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR), prévu par l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- ✓ Mise en place d'un programme vigoureux de lutte contre

le trafic de drogues, la circulation et la détention illégale d'armes ;

✓ Mise en œuvre d'un plan coordonné de redéploiement des forces armées et de sécurité au Nord et au Centre dans le cadre d'un plan global de sécurisation du territoire, en concertation étroite avec les forces partenaires ;

✓ Renforcement des formations en droits de l'homme au profit des agents des forces armées et de sécurité, et encadrement strict par la hiérarchie afin de prévenir tout abus en opération ;

✓ Mise en place des mesures strictes de moralisation de la vie publique, afin de réconcilier les citoyens avec l'État, en particulier dans les zones éloignées où les populations ont le sentiment d'être laissées à elles-mêmes ;

✓ Mise en œuvre d'un plan sécurisé de redéploiement de l'Administration et des projets de développement dans le Centre et le Nord, avec l'implication des élus et des populations ;

✓ Mise en place d'un plan ambitieux d'amélioration des conditions de travail et de vie des fonctionnaires affectés dans les régions sensibles (primes de zones, distinctions, avancements dans la carrière administrative) ;

✓ Renforcement de l'offre de services au bénéfice des populations (éducation, santé, alimentation, eau, électricité, emploi, etc.) en particulier dans les zones éloignées où les populations ont le sentiment d'être délaissées ;

✓ Mise en œuvre d'un plan sécurisé de retour des personnes réfugiées et déplacées

✓ Mise en place d'un plan de protection des grands chantiers publics et des matériels de l'État dans les régions du Nord et du Centre.

3. ENGAGEONS UNE LUTTE IMPLACABLE CONTRE L'IMPUNITÉ ET LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Le Mali s'engagera collectivement et avec résolution dans la lutte contre les atteintes aux droits de l'homme qui ont dangereusement augmenté ces dernières années, alimentant la spirale infernale des violences et menaçant ainsi l'unité nationale.

Il faut y mettre un terme, sans délai. Pour cela les auteurs de ces crimes doivent être poursuivis devant la justice malienne et condamnés rapidement. L'impunité ne peut être une option. Elle fait le lit de nouvelles exactions et exacerbe les tensions intercommunautaires.

Le Mali n'a pas le droit d'abandonner les victimes des violations graves des droits de l'homme dans le contexte de la crise (exécution sommaires, viols, disparitions forcées, tortures, pillage de biens, etc.).

Le Mali et les Maliens doivent être à la hauteur de leur Histoire et de leurs traditions de paix.

MESURES PRINCIPALES :

✓ Élargir la compétence du pôle judiciaire « antiterrorisme » aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité, et tortures, et renforcer ses moyens d'action afin de garantir la poursuite des auteurs des crimes les plus graves perpétrés dans le contexte de la crise ;

✓ Diligenter l'instruction dans les procédures judiciaires en cours concernant les crimes graves perpétrés dans le contexte de la crise, en particulier celles relatives aux violences sexuelles ;

✓ Renforcer la protection des magistrats et du personnel judiciaire qui exercent au pôle judiciaire « antiterrorisme » et dans les juridictions des zones sensibles ;

✓ Prendre des mesures pour la protection des victimes et des témoins impliqués dans les procédures du pôle judiciaire « antiterrorisme » ;

✓ Adopter et mettre en œuvre une loi de réparation en faveur des victimes, après consultation de toutes les parties concernées ;

✓ Mettre en place une prise en charge immédiate de toutes les victimes reconnues comme étant dans un besoin urgent d'accompagnement psychologique, médical et économique.

4. ŒUVRONS À LA RÉCONCILIATION NATIONALE

La crise actuelle a amplifié le fossé d'incompréhension et de méfiance entre certaines communautés mais aussi entre une partie de la population et l'État. La réconciliation nationale constitue donc la condition sine qua non de la stabilisation politico-institutionnelle et de la refondation de l'État.

Notre engagement à l'égard du Mali visera à faire disparaître les ferments de division qui empoisonnent notre pays. L'État a des devoirs envers le peuple, et les différentes communautés ont un devoir d'entraide et de travail pour le bien commun.

Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

MESURES PRINCIPALES :

✓ Mettre en œuvre de bonne foi l'Accord pour la paix et la Réconciliation, dans un dialogue sérieux et sincère avec toutes les parties concernées ;

✓ Assurer un traitement diligent aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), y compris sur les causes profondes des différents conflits ayant affecté notre pays depuis l'indépendance ;

✓ Tenir compte des diversités communautaires et des diversités régionales dans l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques ;

✓ Tenir compte des diversités linguistiques et culturelles.



II. CONSOLIDONS NOS INSTITUTIONS POUR BÂTIR UNE SOCIÉTÉ BASÉE SUR LA JUSTICE, LE TRAVAIL ET LE MÉRITE

Depuis l'avènement de la démocratie pluraliste, notre pays a fait des avancées certaines dans le sens de la démocratie, des droits et des libertés. Cependant le coup d'État de 2012 et la crise qui a suivi ont occasionné un recul dans tous ces domaines.

Aujourd'hui, je considère que nous devons réinventer notre démocratie afin de la rendre plus vivante.

Il y a en effet des progrès importants à faire dans la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, le respect des différentes institutions, notamment le rôle du Parlement en matière de contrôle de l'action gouvernementale. C'est dans ce cadre que j'inscrirai mon action tout en veillant strictement au fonctionnement régulier des institutions et au respect de leurs prérogatives constitutionnelles.

Le Mali reconstruira un État fort et juste.

1. RENFORÇONS LA DÉMOCRATIE, LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS, ET LE CONTRÔLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE PAR LE PARLEMENT

L'organisation d'élections libres et transparentes reste encore un défi dans notre pays, et de larges couches de notre population, telles que les femmes et les jeunes, sont peu représentées au Parlement. Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que toutes les élections se déroulent dans des conditions de transparence et de liberté totales, afin que les suffrages de nos concitoyennes et concitoyens soient respectés. Pour ce faire, je veillerai à assurer une totale neutralité de l'Administration et de toutes les structures qui interviennent dans le processus électoral. La CENI retrouvera son rôle initial d'organisateur des élections.

La séparation des pouvoirs est une dimension essentielle d'une démocratie. C'est pourquoi, je mettrai tout en œuvre pour que nos institutions puissent jouir pleinement de leurs prérogatives. Dans ce cadre, le Parlement, et l'opposition seront mis en état d'assurer sans aucune entrave le contrôle de l'action gouvernementale.

Des élections transparentes et l'équilibre des pouvoirs seront assurés.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Adoption d'une loi assurant un meilleur accès des partis politiques aux médias d'État, même en dehors des périodes électorales, ainsi que le passage des membres du Gouvernement dans les médias d'État pour présenter et défendre la politique du Gouvernement ;
- ✓ Réforme du système de représentation de l'Assemblée Nationale :
 - Permettre la représentation des jeunes, des femmes, et des leaders de partis

- Quota de 40% des postes de députés réservé aux jeunes et aux femmes ;

- ✓ Assistance du Bureau du Vérificateur général au Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale ;
- ✓ Des postes de rapporteurs ou de présidents seront réservés à l'opposition dans tous les organes parlementaires de contrôle de l'action gouvernementale ;
- ✓ Un poste de questeur sera réservé à l'opposition.

2. LUTTONS CONTRE LA CORRUPTION ET RÉDUISONS LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT

La corruption et les autres formes de délinquance sont devenues aujourd'hui un véritable fléau, en passe de devenir un phénomène structurel qui aliène les citoyens, mine l'économie du pays et appauvrit l'État.

Pour que les bonnes performances économiques s'installent durablement et qu'elles contribuent à la réduction significative de la pauvreté dans notre pays, je mènerai une lutte sans merci contre la corruption et la délinquance financière.

Pour rompre avec toutes les pratiques et dérives que tout le monde dénonce, pour gérer autrement nos ressources limitées, j'en appelle à un véritable sursaut national, à un changement profond des mentalités et des comportements, à un véritable combat contre la corruption et la mauvaise gestion.

Un soutien politique sans faille sera apporté au Bureau du Vérificateur général, au Contrôle général des services publics, à l'Inspection des finances, et à toutes les structures de contrôle. L'indépendance de la justice et son rôle dans la lutte contre la corruption seront renforcés. Le clientélisme politique sera combattu.

La promotion de l'intérêt général auprès des populations, la transparence des comptes publics et la culture du résultat au sein de la fonction publique seront les priorités du prochain gouvernement.

La corruption empêche le progrès et salit notre pays. Je serai implacable dans ma lutte contre ce fléau.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Améliorer le choix des gestionnaires publics, renforcer leurs capacités, et accroître leur imputabilité ;
- ✓ Renforcer la régularité et l'efficacité des opérations des structures publiques ;
- ✓ Accélérer l'informatisation complète et intégrale de toutes les procédures de recettes et de dépenses ;
- ✓ Implanter dans les services publics des systèmes de détection et de traitement des risques ;
- ✓ Normaliser les équipements et les locaux de l'Administration afin de permettre à l'État de bénéficier d'économies d'échelles, et améliorer la maintenance ;

- ✓ Mettre en place une comptabilité matières dans les administrations publiques ;
- ✓ Instituer l'audit interne en appui à la gestion dans l'ensemble de nos grandes administrations ;
- ✓ Garantir la fiabilité et l'intégrité de l'information publique ;
- ✓ Harmoniser et professionnaliser les pratiques de contrôle et d'audit ;
- ✓ Poursuivre l'informatisation des procédures et des bases de données, et leur interconnexion totale ;
- ✓ Améliorer l'efficacité des dispositifs de scannérisation des marchandises importées ;
- ✓ Améliorer la couverture des contrôles a posteriori tant au niveau des douanes (brigades volantes) que des impôts ;
- ✓ Renforcer les règles et procédures de gestion financière (suivi et qualité de la dépense, automatisation des circuits budgétaire et d'exécution de la dépense, comptabilité de l'État et audit) ;
- ✓ Renforcer le contrôle interne et soutien aux structures de vérification interne (Contrôle général des Services publics, Inspection des finances) et de vérification externe (Section des Comptes de la Cour suprême érigée en Cour des Comptes, Bureau du Vérificateur général soutenu et renforcé) ;
- ✓ Mise en place de logiciels pour suivre les financements extérieurs et les marchés publics et en garantir la transparence ;
- ✓ Préparation par chaque ministère d'un programme annuel d'activités et d'un rapport annuel rendant compte de l'utilisation des ressources. Ces rapports seront rendus publics ;
- ✓ Examen stratégique des dépenses de l'État et de ses démembrements ;
- ✓ Réduire de façon drastique les exonérations en matière de fiscalité intérieure ;
- ✓ Assurer la digitalisation des paiements publics ;
- ✓ Inscrire dans la loi le droit à l'information sur le patrimoine et le budget de l'État et sur la conduite des politiques publiques ;
- ✓ Créer une institution en charge de promouvoir une culture de la transparence et d'organiser l'accès des citoyens à l'information ;

3. DONNONS UN NOUVEAU SOUFFLE À LA DÉCENTRALISATION

Au Mali, la décentralisation est une volonté populaire manifestée lors de la Conférence Nationale de 1991. La crise politique et sécuritaire que notre pays connaît depuis 2012 met encore davantage en exergue la nécessité de respecter cette volonté pour refonder l'État, renforcer l'unité nationale, l'intégrité du territoire, et répondre aux défis du développement.

Les errements dans la conduite de cette politique au cours des dernières années nous indiquent clairement qu'une action gouvernementale cohérente et coordonnée est indispensable.

Ma conviction est que si les affaires locales sont gérées par les élus dans la transparence et en responsabilité, les populations seront plus confiantes pour s'engager dans les initiatives de développement.

La poursuite et l'approfondissement de la décentralisation seront un levier important de mon action.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Opérationnalisation des régions récemment créées ;
- ✓ Création de nouvelles régions et de nouvelles communes ;
- ✓ Nouvelle vague de transferts de compétences et trans-

ferts effectifs de ressources au profit des collectivités territoriales ;

- ✓ Large concertation autour de la fiscalité locale pour donner aux collectivités les moyens de leur développement à travers le transfert d'impôts et taxes, les transferts budgétaires conséquents (garantis par voie législative), et la mobilisation de financement innovants (prêts, partenariat public-privé, etc.) ;
- ✓ Relance de l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT) ;
- ✓ Transparence de l'information sur les ressources mises à disposition des collectivités locales
- ✓ Renforcement de la solidarité entre les collectivités par des mécanismes fiscaux et parafiscaux adaptés de manière à garantir la cohésion et l'équilibre au sein de l'ensemble du pays ;
- ✓ Renforcement de la qualité et de l'entretien des infrastructures des collectivités locales, par un meilleur suivi, par plus de contrôle et par une augmentation des ressources consacrées à l'entretien ;
- ✓ Mise en place d'un cadre de dialogue et de coopération entre collectivités de différents niveaux, pour une meilleure articulation de leurs interventions et pour la facilitation de la conduite de programmes intercommunaux.

4. BÂTISSONS UNE ADMINISTRATION MODERNE, IMPARTIALE, PROCHE DES CITOYENS ET À LEUR SERVICE

La défiance des populations vis-à-vis de notre Administration s'est considérablement aggravée depuis 2012, à cause de l'absentéisme, du népotisme et de la corruption.

Reformer notre administration est d'une urgence absolue. Il nous faut une Administration intègre et efficace, capable de lancer la modernisation de nos campagnes, apte à donner à nos concitoyens les bienfaits d'une eau potable et d'un accès à des services de santé et d'éducation de qualité, d'une électricité sans coupures et de routes entretenues...

L'unité du pays et le bien-être de tous exigent un État au service des populations.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Lutte implacable contre l'absentéisme, le favoritisme et le népotisme au sein de l'Administration ;
- ✓ Revalorisation du travail administratif et mise en place d'une gestion axée sur les résultats ;
- ✓ Dépolitisation de l'Administration pour la rendre plus professionnelle et la mettre à l'abri des contingences politiques, notamment par la mise en place d'une procédure transparente de nomination et de relève des cadres ;
- ✓ Fixation d'objectifs précis (lettres de mission) aux différents responsables de l'Administration dans le cadre de la Gestion axée sur les résultats ;
- ✓ Simplification et allègement des procédures administratives ;
- ✓ Utilisation efficiente des technologies de l'information et de la communication (visioconférences, intranet de l'Administration, démarches administratives en lignes, etc.) pour tirer le meilleur parti de la révolution numérique ;
- ✓ Mise en place d'un système d'appel à candidature pour certains hauts postes stratégiques ;
- ✓ Modernisation et sécurisation de l'état civil par l'introduction des techniques de reconnaissance (biométrie, etc.).

5. AMÉLIORONS L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Une justice rapide, impartiale et transparente constitue une condition essentielle de la bonne gouvernance et du développement économique. Or, les citoyens jugent à juste titre que notre système judiciaire est lent, inefficace, susceptible d'être corrompu et non équitable.

Pour mettre un terme à cela, les défis sont nombreux. Difficilement accessible, jugée lente et inéquitable, la justice doit gagner en efficacité et en impartialité. Les fonctionnaires de justice doivent voir leur travail facilité et valorisé, et bénéficier d'une formation à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées. Et il faut respecter l'indépendance de la justice.

La justice doit retrouver et être digne de la confiance des citoyennes et des citoyens.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Renforcement des ressources humaines et matérielles des services judiciaires, y compris les tribunaux de commerce, pour réduire les délais de traitement des dossiers ;
- ✓ Réduction des délais de traitement des affaires par l'augmentation du nombre de juges du siège et une meilleure organisation du travail ;
- ✓ Réduction des délais de traitement des affaires par l'augmentation du nombre des tribunaux de commerce et des tribunaux de travail de façon à alléger la charge des juges de ces juridictions ;
- ✓ Mise en place de tribunaux itinérants (audiences foraines) pour que la justice aille à la rencontre des populations ;
- ✓ Développement de l'arbitrage et de la médiation pour accélérer la résolution des conflits ;
- ✓ Renforcement de l'Institut national de Formation Judiciaire pour accroître la formation continue des magistrats et des autres personnels judiciaires ;
- ✓ Garantie de l'indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- ✓ Lutte contre la corruption au sein de l'appareil judiciaire afin de redonner à notre justice ses lettres de noblesse ;
- ✓ Décisions prises en collège de deux ou trois juges selon les matières à traiter (poursuite, instruction et jugement), pour éviter l'arbitraire d'un seul ;
- ✓ Redevabilité des personnels de justice devant les instances de leurs pairs (nationaux et régionaux) tout en respectant leur indépendance. ;
- ✓ Réforme de la justice carcérale, amélioration des conditions de détention, et réduction sensible des séjours en détention sans jugement.

6. METTONS NOS INTÉRÊTS NATIONAUX AU CŒUR DE NOTRE DIPLOMATIE

Notre diplomatie fait face à des défis qui réduisent son efficacité : gouvernance déficiente dans plusieurs de nos ambassades, peu de liens avec nos milieux d'affaires, une connexion faible avec les autres départements ministériels.

La défense de nos intérêts nationaux en toute circonstance, des intérêts de nos milieux économiques et des Maliens de l'extérieur, la mobilisation de ressources externes pour le financement de nos besoins de développement, le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale et de l'unité africaine, sont les principaux objectifs que je fixerai à notre diplomatie, et nos ambassadeurs et consuls seront évalués sur cette base.

Notre diplomatie contribuera à l'approfondissement de l'intégration régionale et de l'unité africaine, à maintenir des liens de solidarité avec nos voisins, nos partenaires pour le développement et la sécurité (MINUSMA), et nous représentera efficacement auprès des grandes institutions multilatérales (ONU, Banque mondiale, FMI, etc.).

Le Mali doit retrouver sa place dans le concert des nations.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Articuler l'action diplomatique avec les intérêts de notre secteur privé et de tous les acteurs nationaux qui négocient avec l'extérieur dans le cadre d'une réflexion stratégique pour conforter nos positions ;
- ✓ Promouvoir nos compatriotes dans les organisations internationales ;
- ✓ Faire du Mali un acteur clé de l'intégration régionale ;
- ✓ Réformer la gestion de nos ambassades, pour en assainir la gestion financière, responsabiliser davantage les diplomates et les rendre plus réactifs pour défendre nos intérêts nationaux ;
- ✓ S'assurer que les Maliens de l'extérieur aient un accès facile aux services consulaires ;
- ✓ Revoir la carte diplomatique pour assurer une présence effective auprès de nos voisins, de nos principaux partenaires, et dans les pays d'accueil des Maliens.



INSTAURER UN VÉRITABLE DIALOGUE ENTRE TOUS LES MALIENS

Notre engagement à l'égard du Mali doit viser à faire disparaître les ferments de division qui fragilisent et menacent l'unité nationale. L'État a des devoirs envers le peuple et tous les Maliens de bonne volonté et de bonne foi. Les différentes communautés du pays ont un devoir d'entraide et d'engagement pour le bien commun. Notre programme découle entièrement de ces principes et vise à renouer avec la tradition malienne qui repose sur l'échange et le partage.

Pour être efficace, l'État doit être à l'écoute de tous les citoyens et de leurs représentants. Les chefs religieux et traditionnels sont des partenaires essentiels de l'État. Hors de nos frontières, la diaspora qui joue un rôle économique et social dans notre pays et qui contribue à l'insertion du Mali dans le monde, doit elle aussi être incluse dans le dialogue national.

C'est par le dialogue que nous réussissons ensemble.



I. L'ÉTAT À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

Le premier devoir de l'État pour sortir de la crise actuelle est d'écouter tous les acteurs avec ouverture et attention pour mobiliser toutes les énergies de la Nation. Je prendrai les mesures suivantes pour instaurer et entretenir ce dialogue.

1. DÉVELOPPONS UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF ET APAISÉ

Depuis l'avènement de la démocratie pluraliste, notre pays est à la recherche de mécanismes apaisés permettant à la société civile d'apporter sa contribution au développement économique et social du pays et à la répartition équitable de ses fruits.

Par exemple, l'absence d'un système contractuel à long terme basé sur des critères économiques et sociaux agréés pour fixer les augmentations régulières des salaires dans le secteur public est un facteur de conflits sociaux qui affectent la productivité de l'économie et le bien être des fonctionnaires.

Mon ambition est de promouvoir une société dont le fonctionnement est fondé sur la concertation, la transparence, le dialogue, la tolérance, le respect, et le recours à la médiation, à partir de mécanismes connus et acceptés de tous.

Tout sera mis en œuvre pour que les travailleurs maliens puissent bénéficier d'une part équitable du revenu national dans le cadre d'un dialogue permanent entre les organisations syndicales d'une part, le Gouvernement et le patronat d'autre part.

Tout sera également mis en œuvre pour que l'action des pouvoirs publics bénéficie de la contribution et de l'apport de la société civile tant dans l'élaboration que dans l'exécution des politiques nationales.

J'engagerai le gouvernement à consulter l'ensemble des acteurs représentatifs de la société civile, selon leurs domaines d'expertise respectifs, – organisations syndicales et patronales, autorités religieuses de toutes confessions, autorités traditionnelles, ONG et associations citoyennes représentatives – dans l'élaboration et la mise en œuvre des grandes décisions concernant la Nation.

La politique est l'affaire de tous les citoyens engagés pour leur pays et notre démocratie doit s'appuyer sur le dialogue social.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Organisation rapide des assises nationales sur les grands problèmes de la nation ;
- ✓ Mise en place d'un mécanisme pour la concertation entre le gouvernement, le patronat et les salariés sur toutes les questions relatives aux conditions de travail et à sa rémunération pour instaurer un climat social favorisant l'enrichissement du travail, la transparence, la bonne gestion et la productivité ;
- ✓ Mise en place d'un cadre institutionnel pour l'action et la responsabilisation des ONG ;

✓ Concertations périodiques entre les pouvoirs publics et les associations et groupements actifs dans chaque secteur pour accompagner la conception et la mise en œuvre des politiques publiques.

2. INSTAURONS UN DÉBAT CONSTRUCTIF AVEC LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES

Le premier devoir de l'État pour sortir de la crise actuelle est d'écouter tous les Maliens de bonne volonté et de bonne foi. C'est par eux et avec eux que nous trouverons nos solutions à nos problèmes. C'est donc avec eux qu'il faut dialoguer, en toute franchise et avec le sens des responsabilités.

Les instances religieuses et les pouvoirs traditionnels possèdent une légitimité populaire qui en font des acteurs essentiels de la vie publique. L'État reconnaît leur autorité morale et spirituelle, et a vocation à dialoguer avec ces instances représentatives dans le respect de leurs rôles respectifs, pour renouer avec un Mali paisible et uni.

Ce dialogue national entre les représentants des différentes communautés reposera sur notre histoire et nos valeurs communes. Les rancœurs doivent être discutées et dépassées dans la poursuite d'une ambition partagée et d'un nouveau récit national.

Le Mali doit pouvoir compter sur ses citoyens.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Mise en place d'un cadre favorisant le dialogue intercommunautaire et inter-religieux pour garantir la coexistence pacifique entre l'ensemble des communautés ethniques et religieuses et le vivre ensemble ;
- ✓ Mise en place d'un programme de « récupération » et de réinsertion professionnelle des personnes entrainées dans divers groupes armés qui n'ont pas de sang sur les mains ;
- ✓ Mise en place d'un plan de renforcement de l'intégration des Medersa et des écoles communautaires dans le système éducatif, ainsi qu'un meilleur encadrement des écoles coraniques ;
- ✓ Mise en place d'un programme de lutte contre la radicalisation des jeunes, en concertation avec les associations religieuses qui doivent enseigner les savoirs fondamentaux (lecture, écriture et calcul) ;
- ✓ Protection de la liberté de culte, coexistence harmonieuse et dialogue interconfessionnel entre les religions pour faciliter la compréhension mutuelle et éviter tous les fanatismes ;
- ✓ Reconnaissance du rôle des autorités religieuses et coutumières et prise en compte de leurs sensibilités dans la gestion des grandes questions nationales dans le respect de la laïcité de l'État ;
- ✓ Renforcement du rôle de médiation des autorités religieuses et coutumières.

3. GARANTISSONS UNE VÉRITABLE LIBERTÉ À LA PRESSE MALIENNE

Les médias sont indispensables à la démocratie. Ils sont un contre-pouvoir efficace, et tout en informant les citoyens, ils doivent également relayer l'opinion publique.

Le public attend des médias un décryptage, une objectivité avérée et un effort d'investigation qui permettent une meilleure compréhension de l'actualité.

Au Mali, la presse est considérée comme le précurseur de la lutte pour la liberté d'expression. Mais force est de reconnaître que notre pays a enregistré un recul certain en matière de liberté de presse et que l'ORTM est sous le contrôle étouffant du pouvoir d'État.

Au cours des dernières années, plusieurs journalistes et blogueurs ont subi des attaques et des menaces de mort. L'un de nos compatriotes, Birama Touré, est toujours porté disparu. Toute la lumière devra être faite sur cette disparition.

Je m'attaquerai sans relâche aux défis importants qui freinent le développement de la presse malienne : en renforçant le professionnalisme de la presse, en garantissant son rôle dans la diffusion des savoirs et dans le renforcement du débat démocratique, et en renforçant l'appui à la presse privée.

Des médias libres et indépendants sont les conditions pour une véritable démocratie.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Révision du statut de l'ORTM pour lui assurer une plus grande indépendance ;
- ✓ Renforcement des moyens des médias publics pour mieux remplir leur mission de diffusion de la culture et des savoirs ;
- ✓ Réforme institutionnelle du secteur en vue d'unifier et de renforcer la régulation, ainsi que l'élaboration de cahiers de charges associées aux autorisations accordées aux exploitants des services de communication ;
- ✓ Meilleur accès des médias privés aux services publics et aux annonces publicitaires de l'État ;
- ✓ Augmentation de l'appui à la presse privée ;
- ✓ Sécurisation des journalistes dans l'exercice de leur métier.

4. ASSOCIONS LES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR À LA VIE DE LA NATION

La diaspora malienne est un acteur du développement national par ses appuis financiers et ses savoirs acquis à l'étranger. Elle contribue également au rayonnement culturel du Mali dans le monde.

J'ai pu également constater que malgré les efforts de nos différents gouvernements pour prendre en charge les problèmes de nos concitoyens expatriés, de nombreux défis demeurent : leur protection, leur intégration dans nos institutions nationales pour apporter leur contribution au développement national, et l'insertion socio-économique pour eux-mêmes et leurs enfants.

C'est pourquoi, la problématique des Maliens de l'extérieur sera au cœur de nos politiques publiques. Leur participation à la mise en œuvre de la politique économique, sociale et culturelle du pays sera facilitée par la création d'un environnement favorable (juridique, avantages fiscaux, etc.). Nous faciliterons les contacts et échanges des Maliens de l'extérieur avec ceux de l'intérieur dans tous les secteurs d'activités en établissant pour les enfants de la diaspora malienne, et pour tous nos talents à l'étranger (professeurs, médecins, ingénieurs, entrepreneurs, artistes, hommes de culture, etc.) des liens forts avec leur pays d'origine.

Tous les enfants du Mali doivent être fiers de leur pays.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Mettre en place les réformes institutionnelles nécessaires pour que les Maliens de l'extérieur soient représentés à l'Assemblée nationale ;
- ✓ Création d'un partenariat global avec les pays de destination des Maliens favorisant les synergies entre migration et développement ;
- ✓ Etablissement d'un dialogue avec les pays d'accueil des immigrés maliens pour prendre des mesures mutuellement bénéfiques ;
- ✓ Facilités pour l'investissement dans les secteurs productifs créateurs d'emplois ;
- ✓ Examen des modalités permettant aux Maliens de l'extérieur d'affilier leurs parents à l'Assurance Maladie Obligatoire ;
- ✓ Réorganisation des consulats du Mali à l'étranger pour mieux accompagner nos compatriotes dans leurs différentes démarches dans les pays d'accueil ;
- ✓ Ouverture de nouveaux consulats ;
- ✓ Ouverture de centres culturels maliens dans les pays de grande concentration de migrants maliens pour contribuer au rayonnement culturel du Mali (cours de langues nationales, promotion de l'artisanat malien, etc.) ;
- ✓ Accès facilité aux logements sociaux au Mali.
- ✓ Création d'un partenariat global avec les pays de destination des Maliens favorisant les synergies entre migration et développement ;
- ✓ Etablissement d'un dialogue avec les pays d'accueil des immigrés maliens pour prendre des mesures mutuellement bénéfiques ;
- ✓ Facilités pour l'investissement dans les secteurs productifs créateurs d'emplois ;
- ✓ Examen des modalités permettant aux Maliens de l'extérieur d'affilier leurs parents à l'Assurance Maladie Obligatoire ;
- ✓ Réorganisation des consulats du Mali à l'étranger pour mieux accompagner nos compatriotes dans leurs différentes démarches dans les pays d'accueil ;
- ✓ Ouverture de nouveaux consulats ;
- ✓ Ouverture de centres culturels maliens dans les pays de grande concentration de migrants maliens pour contribuer au rayonnement culturel du Mali (cours de langues nationales, promotion de l'artisanat malien, etc.) ;
- ✓ Accès facilité aux logements sociaux au Mali.

II. LA CULTURE ET LE SPORT, CIMENT DE L'UNITÉ NATIONALE

Pour retrouver sa fierté et renouer avec son unité, le Mali doit pouvoir compter avec son Histoire, sa culture et le sport. Ce sont les ferments de la Nation malienne malmenée ces dernières années.

Mobilisons le pouvoir fédérateur de la culture et du sport.

1. FAISONS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE UN ÉLÉMENT D'UNION ENTRE LES MALIENS

Le Mali est reconnu mondialement comme un pays de haute culture, notamment grâce à ses traditions spirituelles, musicales et artistiques. L'image culturelle du Mali est un capital à développer pour intéresser le monde aux enjeux de notre pays. Notre pays s'enorgueillit d'une riche et longue histoire, qui doit être documentée et mise en valeur comme un élément essentiel de l'identité de notre peuple.

Le Mali doit retrouver sa fierté.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Soutien aux industries culturelles par une politique appropriée de fiscalité (taxes et impôts sur les supports culturels : papier, machines offset, studios d'enregistrement, importation de livres ou subvention à l'édition de livres jugés utiles pour la culture et l'éducation nationale) ;
- ✓ Incitations à l'importation de livres pour promouvoir le goût de la lecture et la diffusion de la culture (réduction de droits et taxes) ;
- ✓ Rénovation de la bibliothèque de Tombouctou et création d'un musée des Arts islamiques ;
- ✓ Rapatriement des manuscrits avec un appel à des dons internationaux sous l'égide de l'UNESCO ;
- ✓ Création d'un site internet pour mettre en ligne les archives déjà numérisées ;
- ✓ Réorganisation de la profession de producteur et d'organisateur de spectacles ;
- ✓ Appui à l'organisation de foires et expositions d'œuvres littéraires et artistiques ;
- ✓ Renforcement des infrastructures culturelles (salles de spectacle, salles de cinéma, galeries d'arts), et meilleure utilisation des média publics pour la diffusion de programmes culturels ;
- ✓ Encouragement des jeunes écrivains, artistes et créateurs

par des prix et récompenses à la création, des subventions, des garanties de crédits bancaires à la création ;

- ✓ Lutte contre la piraterie des œuvres d'art et renforcement du BMDA ;
- ✓ Intensification de la lutte contre les pilliers de sites anciens, et la réhabilitation des monuments et œuvres anciens tels que le tata de Sikasso, les tombeaux des Askia et des rois de Ségou, de Hamdallaye, et de Bandiagara.
- ✓ Mise en place du Festival Panafricain de la Musique de Bamako et faire des grands artistes maliens les ambassadeurs du festival.

2. LE SPORT, TRAIT D'UNION ENTRE TOUS LES MALIENS

Notre pays a connu de grands moments d'unité nationale dans la célébration de la victoire de nos équipes à l'international. Et ceux qui pratiquent le sport ensemble apprennent à se connaître et découvrent le pouvoir de la solidarité.

Mais le sport malien est confronté à des défis importants liés notamment aux difficultés à pratiquer des activités physiques et sportives et à la gouvernance des fédérations sportives. Il faut le réformer pour qu'il puisse mobiliser toutes les couches de la société autour de valeurs comme celles de la conquête, de la victoire et de l'esprit d'équipe.

Le sport est un atout pour notre pays.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Poursuite de la construction d'infrastructures sportives, en mettant l'accent sur les niveaux cercles et communes qui doivent être dotés d'un cadre minimal (stades de football, terrains de basket-ball, etc..) ;
- ✓ Développement de la pratique sportive en milieu scolaire et universitaire, au sein des entreprises, dans le milieu rural et au niveau des handicapés ;
- ✓ Renforcement de la gouvernance du secteur, en particulier la gestion du sport d'élite, en opérant des choix stratégiques pour concentrer les efforts sur les disciplines où le Mali a le plus de chances de remporter des médailles ;
- ✓ Politique d'utilisation des compétences des anciennes gloires sportives et instauration d'un système de reconnaissance et d'accompagnement de l'État à leur égard.



L'État a pratiquement disparu des régions du nord et du centre avec les conséquences dramatiques que nous connaissons tous. Mais même dans les autres régions du pays les services publics ne sont pas toujours à la mesure des attentes des citoyens. Les conditions de vie de nos populations restent encore très en deçà des objectifs d'un développement économique et social de nature à vaincre la pauvreté et à donner à tous des conditions de vie décentes et dignes.

Notre pays est encore parmi les derniers dans le classement du PNUD sur l'indice de développement humain (175ème sur 186 pays classés) et nous n'avons atteint partiellement qu'un seul des objectifs de développement du millénaire malgré les engagements publics pris par les autorités.

L'État doit asseoir sa légitimité en se mettant au service des populations.



1. RÉORGANISONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET L'OFFRE DE SOINS

La santé demeure une préoccupation majeure de la population malienne. Malgré des progrès réels en matière de prévention à travers les campagnes de vaccination, notre système de santé fait encore face à de nombreux défis : la couverture sanitaire est faible avec des inégalités criantes entre les centres urbains et le monde rural et entre riches et pauvres ; les besoins de santé des femmes en particulier ceux liés à la santé reproductive restent très partiellement couverts (la mortalité infantile reste forte - 68 enfants sur mille naissances meurent pendant leur première année et seulement 43,7% des femmes donnent naissance assistées par des personnels de santé compétents) ; les maladies invalidantes ou non transmissibles et les urgences sont mal prises en compte ; et les grandes endémies (VIH-SIDA, paludisme, tuberculose, hépatites etc.) continuent à exiger vigilance et action.

Cette situation a conduit à une perte de confiance dans notre système de santé conduisant ceux qui le peuvent à se soigner à l'étranger privant ainsi le pays de voix puissantes qui pourraient contribuer à exiger un système national à même de servir chacun d'entre nous.

La situation déjà précaire de notre système a été encore aggravée par les conséquences de la crise humanitaire que traverse notre pays : au plus fort de la crise, l'OMS a estimé que 2 500 000 personnes étaient directement affectées par les dysfonctionnements du système de santé liés au conflit armé. L'accessibilité aux soins des populations des régions affectées par le terrorisme est encore plus limitée par la destruction ou le pillage des infrastructures sanitaires, le départ du personnel et des ONG et l'arrêt du fonctionnement de certaines structures de santé. L'étude de l'OMS a évalué que 18,6% des structures de santé (294/1581) ont été détruites ou partiellement endommagées.

Je lancerai un large processus participatif pour analyser l'ensemble du secteur en vue de parvenir à l'adoption de mesures vigoureuses ciblées sur les réels problèmes de gouvernance du système et de solutions fortes capables de garantir la qualité des soins, de rétablir l'équité et de restaurer les infrastructures de santé et l'accès aux soins dans les régions d'où ils ont disparu.

La santé de tous sera un atout de notre renouveau.

MESURES PRINCIPALES :

Elimination des disparités régionales et amélioration des soins primaires avec comme objectifs :

- ✓ la médicalisation de tous les Centres de Santé Communautaires (CSCOM) par le recrutement systématique des diplômés en médecine ;
- ✓ l'équipement approprié des CSCOM ;
- ✓ Mise en place d'un programme d'urgence pour restaurer les services de santé là d'où ils ont disparu ou ont été sérieusement endommagés ;
- ✓ Mise en place d'un système d'enregistrement des naissances et des décès ;
- ✓ Renforcement de la lutte contre le paludisme, le VIH-SIDA, et la tuberculose ;
- ✓ Accélération des programmes étendus de vaccination ;
- ✓ Mise en application de la charte du malade sur ses droits et ses devoirs en vue d'assurer une prise en charge

correcte et rapide de tous ceux qui ont besoin de soins, et réduire les disparités entre les riches et les pauvres

- ✓ Application rigoureuse des textes régissant la politique pharmaceutique afin d'uniformiser les prix des médicaments sur toute l'étendue du territoire ;
- ✓ Formalisation de l'interpénétration des secteurs public et privé pour la prise en charge adéquate et rapide des urgences ;
- ✓ Renforcement des capacités, des ressources humaines et du plateau technique des hôpitaux pour le dépistage précoce et la prise en charge des cancers, et des maladies invalidantes (hypertension, diabète, insuffisances rénales, etc.) ;
- ✓ Augmentation du budget alloué à la santé à 15% du budget national afin de répondre aux exigences de qualité et d'accessibilité des soins pour l'atteinte des ODD dans le domaine de la santé ;
- ✓ Responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs et de la gouvernance du système de santé.

2. AMÉLIORONS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT

Avec plus de 18 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 1,24 millions de km² et une densité moyenne de 15 habitants au km², qui varie grandement entre les régions, le Mali fait face à des situations de desserte en eau potable et d'accès à l'assainissement qui demandent des solutions diversifiées tant du point de vue technique que financier. Le manque d'accès à l'eau potable (taux d'accès de 70% en milieu urbain et semi urbain et 63% en milieu rural pour une moyenne nationale de 65,3%) entraîne des effets négatifs sur la productivité et l'éducation des filles dans le monde rural et sur la santé des populations qui sont au nombre de nos objectifs de développement.

Les taux liés à l'assainissement restent très faibles ; 2% pour le raccordement à un réseau d'assainissement et 23% de couverture par système autonome. Les filières d'évacuation et de traitement restent faibles que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. Moins de la moitié de la population a accès à des toilettes ou latrines, la pratique de l'hygiène (lavage de mains etc.) reste défectueuse et la diarrhée est la troisième cause de décès. La situation a empiré depuis la crise de 2012.

Des efforts pour faire face à la situation ont été faits (Code de l'eau, Plan National d'Accès à l'eau potable, adoption des objectifs internationaux - OMD et ODD). Mais les objectifs fixés n'ont été que très partiellement atteints et plus de 1 500 villages en milieu rural et semi urbain n'ont aucun point d'eau moderne. Ces carences ont créé des besoins de rattrapage qui s'ajoutent à ceux liés à la croissance démographique et à l'urbanisation.

En m'appuyant sur les autorités locales et les services décentralisés de l'État, sur des financements appropriés à la diversité des contextes y compris des partenariats public-privé, sur l'accélération de l'utilisation des crédits déjà consentis à ce secteur et sur une meilleure gouvernance du secteur, je veillerai à ce que des objectifs trop longtemps annoncés mais rarement mis en œuvre deviennent une réalité.

L'accès à l'eau potable doit devenir une réalité.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Fusion du ministère de l'eau de l'assainissement en un seul ministère ;
- ✓ Prise en compte du secteur de l'eau dans les documents de stratégie élaborés avec les bailleurs de fonds ;
- ✓ Couverture urgente des besoins en eau potable des populations, en particulier celles vivant dans des hameaux éloignés des villages par la création de 3500 points d'eau ;
- ✓ Renforcement de la qualité de la desserte en eau potable des centres ruraux et semi urbains par la création de petits systèmes solaires d'adduction ;
- ✓ Promotion des branchements sociaux dans les systèmes gérés par la SOMAGEP ;
- ✓ Renforcement des capacités des collectivités territoriales à assumer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau potable et de l'assainissement ;
- ✓ Renforcement de l'intercommunalité ou création de syndicats de communes qui donnera plus de facilité à celles-ci pour accéder aux financements et acquérir la confiance des bailleurs de fonds tout en diminuant les coûts d'investissements et de gestion des contrats ;
- ✓ Renforcement du dispositif de financement et de suivi de l'entretien des systèmes d'alimentation en eau potable ;
- ✓ Sensibilisation des populations aux risques liés à une mauvaise hygiène (latrines, défécation publique, etc.) ;
- ✓ InSCRIPTION de l'hygiène au programme scolaire au primaire ;
- ✓ Elaboration d'un programme pour faire face au grave problème de la gestion des déchets solides à Bamako à travers une réorganisation de la collecte et de la pré-collecte ;
- ✓ Elaboration d'un Programme nationale d'approvisionnement en eau potable ;
- ✓ Lancement de la journée ville propre à intervalles réguliers ;
- ✓ Mise en place de programmes d'assainissement adaptés et élaboration d'un nouveau schéma directeur de l'assainissement.

3. RENFORÇONS LA QUALITÉ DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Pour que nos jeunes réussissent leur entrée dans la vie active, il leur faut une éducation qui leur donne la possibilité de trouver un emploi à la mesure de leur talent et de leur ambition. Au niveau individuel, l'éducation ouvre des opportunités économiques et des perspectives culturelles majeures, et favorise l'ascension sociale. Au niveau national, le monde demande aujourd'hui que les pays puissent s'intégrer à un environnement où le savoir est devenu un facteur essentiel de compétitivité et de développement.

Les progrès quantitatifs enregistrés ces dernières années dans le secteur de l'éducation ont été importants. Mais dans le même temps, la qualité de l'enseignement s'est profondément dégradée à tous les niveaux, et de graves disparités régionales, par niveau de revenu et par genre sont apparues. Depuis plus d'un quart de siècle, la société malienne regarde, impuissante, son système éducatif s'effondrer.

Le taux d'admission au 1er cycle de l'enseignement fondamental a progressé de 54,3% en 2001 à 79% en 2011. Ensuite, son évolution a été en dents de scie, chutant à 57,6% en 2013 pour remonter à 60,5% en 2014. Différents facteurs expliquent cette situation préoccupante dont : l'insécurité dans plusieurs zones du pays et l'insuffisance des capacités d'accueil (infrastructures physiques et enseignants qualifiés) qui doivent doubler d'ici 2020 par rapport à leur niveau de 2009 pour répondre aux besoins.

La maîtrise des flux entrants dans l'enseignement secondaire général est la condition d'efficacité d'une politique de la qualité. Pour cela, il convient de faire émerger résolument des alternatives crédibles à l'Enseignement secondaire général (l'ESG). Dans un pays peu nanti comme le nôtre, douze années de formation doivent pouvoir déboucher sur une qualification « employable ».

L'enseignement supérieur est lui aussi confronté à des défis considérables : gestion des flux, avec environ plus de 69 000 étudiants inscrits à l'Université de Bamako, qui a été scindée en quatre en 2011 ; insuffisance notoire des enseignants et faible niveau de qualification de plusieurs d'entre eux ; faible niveau des infrastructures (bibliothèques, salles de classes, laboratoires) ; faible culture universitaire (publications, revues, écoles doctorales, etc.) ; inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail. L'effet conjugué de ces différents facteurs est un taux de chômage de plus de 25% des sortants de l'enseignement supérieur, et un taux de sous-emploi de plus de 30%. Cette oisiveté constitue un terreau fertile pour les tentations qu'offrent le fanatisme et le terrorisme.

Pour faire face à ce défi, je m'engage à créer un cadre de concertation entre tous les acteurs : parents, enseignants, élèves, gouvernement, et organisations professionnelles pour qu'ensemble, nous rétablissions un enseignement de qualité de la maternelle à l'université pour former notre jeunesse et garantir l'avenir de notre pays.

Dans toutes les mesures que je prendrai dans le domaine de l'éducation et de la formation, je mettrai un accent particulier sur l'éducation et la formation des filles qui est une priorité pour que le pays puisse bénéficier pleinement des investissements que nous ferons dans ce secteur clé. Mon objectif est de viser la parité filles/garçons dans le primaire et la réduction sensible des disparités de genre dans le secondaire et le supérieur au cours du quinquennat.

Plus que jamais dans le monde d'aujourd'hui, une éducation de qualité est essentielle pour garantir notre avenir.

MESURES PRINCIPALES :

• Préparer les tout petits et accompagner les élèves et les étudiants tout au long de leur cursus :

- ✓ Elaboration d'une politique de la petite enfance (nutrition et éducation préscolaire), pour faciliter l'efficacité de l'ensemble du système éducatif ;
- ✓ Facilitation de la fréquentation scolaire et de l'attention des élèves à l'école par des apports nutritionnels, y compris un verre de lait quotidien et le renforcement du système des cantines dans les zones défavorisées ;
- ✓ Amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants à l'université ;
- ✓ Renforcement de la sécurité dans les universités.

• Renforcer le corps enseignant :

- ✓ Recrutement systématique des diplômés des écoles de formation à l'enseignement ;
- ✓ Renforcement de la formation initiale et continue des maîtres du primaire et des professeurs du secondaire par un accroissement du nombre des Instituts de formation, une extension de la durée des formations et un accroissement du rythme des formations continues sanctionnées par une récompense sur le plan de la carrière ;
- ✓ Recrutement de professeurs qualifiés pour l'enseignement supérieur, leur rémunération adéquate, leur formation continue et leur participation à des activités de recherche, le tout en rapport avec les exigences du système LMD.

• Mettre en place des infrastructures :

- ✓ Réduction des déséquilibres régionaux dans la carte scolaire, par l'ouverture d'une école à trois classes au moins par village ;
- ✓ Création de salles de classe pour limiter le nombre d'élèves à un maximum compatible avec les normes pédagogiques ;
- ✓ Création d'un lycée public à internat dans chaque région du Mali pour accueillir les meilleurs élèves admis au DEF ;
- ✓ Création d'universités régionales de manière programmée ; conditions minimales de travail et de vie (notamment des locaux adaptés, une cité universitaire, des logements pour les enseignants, une bibliothèque à jour, et des laboratoires équipés) pour l'ouverture d'universités ;
- ✓ Réduction de l'absentéisme des maîtres, à travers notamment un effort pour assurer le logement des enseignants sur site, en particulier dans les villages ;
- ✓ Fourniture effective d'un kit scolaire à chaque élève, notamment en revisitant la chaîne de distribution et en impliquant les comités de gestion scolaire (CGS) dans leur réception et leur gestion ;
- ✓ Installation de panneaux solaires dans chaque école hors réseau, afin de permettre aux élèves de travailler le soir dans les communes et villages non dotés d'électricité ;
- ✓ Accès gratuit à internet dans tous les établissements d'enseignement secondaire ;
- ✓ Utilisation de bibliothèques virtuelles, et de cours à distance pour combler dans l'immédiat le déficit d'enseignants et construction et équipement d'une bibliothèque universitaire à Ségou et deux à Bamako durant le quinquennat ;
- ✓ Ouverture d'autres Instituts de formation professionnelle type IUG avec multiplication des filières professionnelles de niveau Licence comme réponse à la situation de chômage chronique de nos diplômés.

• Donner une éducation de qualité en prise sur les besoins du pays :

- ✓ Application stricte de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans avec une attention particulière pour que les filles restent à l'école ;
- ✓ Réduction des inégalités sociologiques d'accès à l'école, en rendant effective la gratuité de l'enseignement ;
- ✓ Allongement des temps d'écologie effectifs qui sont les véritables déterminants des apprentissages ;
- ✓ Révision de la conception des programmes, afin que les produits de l'enseignement secondaire puissent intégrer l'entreprise (de production, de services, etc.), moyennant un encadrement technique et une formation in situ (conférences de dirigeants d'entreprises, etc.) ;
- ✓ Formation à la citoyenneté (éducation civique et morale, éducation sexuelle, prévention contre le VIH_SIDA, le paludisme et les hépatites) ;
- ✓ Introduction des langues nationales dans le secondaire comme langues à part entière dans des conditions à définir. Dans ce cadre, des filières de formation des professeurs dans nos langues nationales seront ouvertes à l'École normale supérieure ;
- ✓ Encouragement des jeunes à s'orienter davantage vers les formations techniques et scientifiques par une meilleure information, des mesures incitatives, et des perspectives d'emploi ;
- ✓ Poursuite et capitalisation de l'expérience des bourses d'excellence, notamment par l'envoi des étudiants dans d'autres pays ; et par la mise en place de mesures incitatives visant à assurer le retour des étudiants au Mali après leur formation.

• Mesurer les résultats :

- ✓ Evaluations du niveau des élèves et des étudiants, en vue d'accroître l'efficacité de l'enseignement ;

- ✓ Participation régulière du Mali aux grands tests internationaux pour mieux cibler nos efforts.

• Augmenter l'offre et préserver la qualité de tous les fournisseurs de services éducatifs :

- ✓ Promouvoir l'offre de services éducatifs par le secteur privé à tous les niveaux d'enseignement
- ✓ Développer des partenariats et des programmes d'échanges d'étudiants et de professeurs avec les grandes universités étrangères ;
- ✓ Renforcer la tutelle du gouvernement sur les structures d'éducation privées pour protéger la qualité et empêcher les abus (système d'accréditation des établissements d'enseignement).

4. RENFORÇONS LA PROTECTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ NATIONALE (PRÉVOYANCE, RETRAITES, PERSONNES HANDICAPÉES, TROISIÈME ÂGE)

Les différentes crises économiques qui ont touché notre pays, ainsi que les effets de l'urbanisation galopante, ont mis à rude épreuve nos valeurs traditionnelles de solidarité et d'entraide. Trois défis me semblent particulièrement importants : l'extension de la protection sociale à l'ensemble de la population à travers des mécanismes simples, réalistes, et efficaces ; la prise en charge des personnes et catégories sociales en grande précarité ; la protection sociale et la dignité de nos aînés .

La forte prévalence des maladies handicapantes, qui entraînent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables au sein de nos populations, est une des conséquences de la faible couverture sanitaire dans notre pays. Ces handicaps constituent un véritable obstacle à une pleine et effective participation de larges segments de notre population à la vie en société sur la base de l'égalité avec les autres. Ainsi, malgré la création de plusieurs organisations et structures d'accompagnement des personnes handicapées, celles-ci sont encore confrontées à des discriminations inacceptables et des difficultés considérables dans leur vie professionnelle et sociale (éducation, emploi, santé, etc.).

De même, dans le respect de nos traditions, nous devons aux personnes âgées, nos aînés, un troisième âge digne et serein.

Entraide et inclusion sociale doivent contribuer à renforcer les liens qui unissent tous les Maliens.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Renforcement du système formel de sécurité sociale à travers une amélioration substantielle de la gouvernance de l'INPS, de la Caisse de retraite et de la Caisse d'assurance maladie (augmentation du taux de recouvrement des cotisations, baisse des frais administratifs, meilleur placement des réserves) afin de réduire les déficits de certains régimes et résoudre et/ou prévenir les difficultés de trésorerie que ces organismes connaissent ou ont connu par le passé ;
- ✓ Relèvement progressif des niveaux des prestations servies pour les différents risques ;
- ✓ Meilleur ciblage de l'aide sociale, notamment en direction des veuves, des femmes seules chargées de famille, des enfants abandonnés, et des handicapés ;
- ✓ Renforcement de la gratuité des traitements (paludisme, VIH_SIDA, césarienne, etc.) pour les populations éligibles et

mise en place de mécanismes de financement appropriés ;
✓ Soutien aux organisations de personnes vivant avec le VIH-SIDA ;
✓ Prise en compte de la problématique du handicap et des besoins fondamentaux des personnes handicapées dans les programmes de développement ;
✓ Adoption d'une loi de protection sociale des personnes handicapées ;
✓ Mise en œuvre effective de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ;
✓ Mesures immédiates dans les matières suivantes : quota dans les emplois publics, accessibilité des bâtiments publics, lieux de vote, et programmes télé ;
✓ Officialisation du langage des signes et du braille comme langues de communication ;
✓ Soutien aux organisations de personnes handicapées.

5. AMÉLIORONS L'ACCÈS À L'HABITAT ET AUX INFRASTRUCTURES URBAINES

Depuis quelques années, nous assistons à une exacerbation des problèmes fonciers qui se manifestent par des litiges fréquents et parfois violents, et à une spéculation foncière à grande échelle, alors que les besoins en logements connaissent une croissance exceptionnelle.

Face à ces défis, notre action visera la mise en œuvre d'une politique domaniale et foncière assurant l'aménagement équilibré du territoire, la sécurisation des biens et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment des plus démunis d'entre nous.

Notre cadre de vie doit contribuer au mieux-être de tous.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Lancement d'un grand plan d'aménagement du territoire :
 - Faire des villes secondaires de vrais pôles de développement économique dans le cadre d'une régionalisation réussie ;
 - Lancer un projet de création d'une ville nouvelle (SOUNDIATA CITY) pour développer des activités économiques et commerciales, dans une zone déjà bien équipée en moyens de transport et désengorger la ville de Bamako.
- ✓ Restructuration et modernisation de l'administration domaniale et foncière, notamment la décentralisation de la gestion domaniale et foncière pour permettre une prise en charge plus efficace des problèmes fonciers ;
- ✓ Accélération de la mise en œuvre du cadastre, et son informatisation afin de disposer d'un outil efficace de gestion domaniale et foncière (sécurisation, suivi fiscal, etc.) ;
- ✓ Mise en place d'incitations fortes pour améliorer les constructions et baisser les coûts (facilités d'accès physique, et d'approvisionnement, promotion de bâtiments verts et des produits locaux, mesures d'efficacité énergétique, formation des artisans etc.) ;
- ✓ Gestion centralisée des ordures ménagères dans les grands quartiers urbains ;
- ✓ Nouveaux financements pour l'extension des réseaux d'eau et d'électricité dans les quartiers périphériques ;
- ✓ Promotion des systèmes de latrines et lutte contre le péril fécal dans les quartiers périphériques, les villes secondaires et les villages ;
- ✓ Réalisation de 5 000 logements par an (cités des enseignants, cités des médecins, etc.) ;
- ✓ Promotion d'espaces verts et de parcs de loisir et de sport ;
- ✓ Utilisation d'outils numériques modernes pour mettre en place un système d'adressage dans les centres urbains.



DONNER AUX JEUNES, AUX FEMMES LA PLACE QUI LEUR EST DUE DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE

En 2017, les moins de 24 ans représentaient près des 2/3 de notre population et avec un taux de croissance démographique encore élevé (3,6%), notre population continuera à être jeune pendant des décennies. Si nos jeunes ont la formation nécessaire pour trouver un emploi et entrer dans la vie active de manière positive, ils sont un atout pour notre avenir. Si au contraire, ils n'arrivent pas à s'insérer durablement dans la société et l'économie, continuent à vivre de petits métiers précaires sans pouvoir créer une famille et vivre décemment, ils sont en proie au désespoir, essaient de quitter le pays en dépit de tous les dangers d'une émigration sauvage, ou alors ils se laissent prendre aux promesses du fanatisme et s'engagent dans le terrorisme.

Les femmes constituent la moitié de notre population mais leur contribution est limitée par les nombreux obstacles et les discriminations auxquels elles font

encore face : faible scolarisation surtout dans nos campagnes, mauvais accès à la santé surtout pour la santé maternelle et infantile, accès limité aux outils de financement de leurs activités économiques, etc. Elles ont de plus souffert des violences qui ont secoué notre pays depuis 2012. Cette situation doit changer et nous devons permettre à la moitié d'entre nous de participer pleinement à l'épanouissement de tout notre potentiel.

Un défi important pour aider à la fois les femmes et les jeunes est de mieux maîtriser notre démographie et de réfléchir ensemble à la mise en place d'un système de planification familiale qui respecte nos valeurs et nos traditions et permette à nos familles de prendre plus facilement soin de tous leurs membres.

Faisons de notre jeunesse et des Maliennes un atout pour le futur.



I. DONNONS TOUTES LEURS CHANCES AUX JEUNES

Le Mali est riche d'une jeunesse dynamique et investie socialement comme l'a démontré leur engagement pour protéger notre Constitution (ANTE A BANANA). Les moins de 15 ans comptent pour 49,8% de notre population, ce qui accroît la pression en matière de demande d'éducation, d'emplois, et de santé.

Les problèmes auxquels notre jeunesse est confrontée touchent à la formation et à l'emploi, à la protection contre la drogue et l'enrôlement dans les groupes armés extrémistes violents et terroristes, à la lutte contre la délinquance juvénile, à la prostitution, l'exode rural et l'analphabétisme.

1. MESURONS LE POIDS ET L'IMPORTANCE DE LA JEUNESSE

Notre jeunesse a besoin de modèles et de buts, de valeurs et d'idéaux pour régénérer le pays. J'ai à cœur de prendre en charge les préoccupations de nos jeunes avec le soutien et l'accompagnement de leurs organisations car ils représentent l'avenir et l'espoir de notre pays.

Un de mes objectifs majeurs est de parvenir à une intégration réussie des jeunes dans la vie sociale et économique de la nation en les aidant à développer leurs aptitudes, à trouver un emploi, à fonder une famille, à éviter les mauvaises tentations de leur âge pour devenir des citoyens responsables. Notre système d'éducation et de formation doit être grandement amélioré. Mais cela ne suffira pas. Il faut introduire la dimension « jeunes » dans tous nos programmes et les associer plus étroitement à la vie de la nation.

Introduisons systématiquement la dimension « jeunes » dans tous les programmes publics.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Faire du Conseil National des Jeunes un organe consultatif pour toute décision importante à caractère réglementaire ou législatif relative à la jeunesse ;
- ✓ Quota d'au moins 20% de députés réservés aux jeunes à partir d'un système proportionnel ;
- ✓ Ouverture de nouveaux espaces de loisirs (Maisons des Jeunes, Centres de Développement de la Jeunesse, Foyers des Jeunes) dans toutes les villes du pays pour en faire de véritables lieux d'épanouissement des jeunes ;
- ✓ Ouverture des « Guichets Uniques/Jeunesse » pour permettre aux jeunes d'accéder à la bonne information concernant leur santé, leur formation et leurs opportunités d'emploi et à d'autres aspects de développement ;
- ✓ Institutionnalisation d'un Festival National de la Jeunesse, qui se tiendra tous les deux ans alternativement avec la biennale artistique et culturelle dans une localité du Mali autour d'activités d'intérêt communautaire.

2. METTONS NOS POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE L'EMPLOI

De tous les défis, celui de l'emploi me paraît aujourd'hui le plus crucial pour la stabilité de notre pays. La forte population jeune du Mali pourrait constituer en effet « une véritable bombe à retardement » dans les années à venir sans une stratégie adéquate.

C'est pourquoi, j'ambitionne d'augmenter sensiblement dans les 5 années à venir le nombre d'emplois décents pour faire face à l'arrivée sur le marché du travail de 300 000 jeunes chaque année. Et ces emplois doivent assurer un minimum vital, garantissant les droits fondamentaux, et permettant l'accès à une protection sociale.

L'emploi des jeunes sera une priorité et un principe directeur de mon action.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Évaluation des dispositifs actuels de promotion de l'emploi (stages de qualification, volontariat, financement des projets pour les jeunes, etc.) en vue d'apporter les ajustements et la cohérence nécessaires ;
- ✓ Facilitation de l'installation de jeunes entrepreneurs ;
- ✓ Appui à l'installation de jeunes diplômés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le tourisme ;
- ✓ Création d'une unité au niveau de chaque université et de chaque école professionnelle pour une mise en relation des entreprises et des structures de formation ;
- ✓ Encouragement des collectivités territoriales à prendre une part plus active dans la création d'emplois, avec l'appui-conseil des services techniques de l'État ;
- ✓ Renforcement de l'approche Haute Intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les secteurs comme les Bâtiments et Travaux publics, les mines, l'environnement et l'assainissement, pour une meilleure insertion des populations pauvres, en particulier pendant les périodes de crise ;
- ✓ Obligation pour les entreprises bénéficiaires de marchés publics d'inclure un certain pourcentage de travailleurs de moins de 30 ans ;
- ✓ Développement de la sous-traitance au profit des petites et microentreprises de jeunes, notamment dans les Technologies de l'Information et de la Communication, l'assainissement, etc. ;
- ✓ Mise en place de critères et mécanismes transparents de sélection pour les recrutements dans la fonction publique et les organismes publics quels que soient les niveaux d'emplois afin de garantir équité et transparence.

3. DÉVELOPPONS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année, des centaines de milliers de jeunes arrivent sur le marché du travail avec une préparation inadéquate pour s'y insérer. Il en résulte en un taux de chômage élevé, un sous-emploi coûteux à la société et un exode vers l'extérieur dans des conditions souvent atroces.

Les diplômés proviennent pour l'essentiel de la filière d'enseignement général, faute d'une offre de formation professionnelle suffisante, diversifiée et adaptée. Le développement d'une formation professionnelle de qualité au



sortir de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire permettrait d'accroître l'employabilité des jeunes diplômés et de maîtriser les flux inter-cycles, facteur d'un meilleur encadrement et d'une efficacité accrue de la dépense publique d'éducation.

Il faut repenser la formation professionnelle et technique.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Campagne d'information et de sensibilisation auprès des élèves et des parents d'élèves pour parvenir à une meilleure orientation après le DEF ;
- ✓ Renforcement de la formation technique et professionnelle pour faire face aux besoins de compétences sur le marché du travail en collaboration avec le secteur privé ;
- ✓ Accroissement de la diversification de l'offre éducative avec la création d'instituts polytechniques (agriculture, mécanique générale, métallurgie, bâtiment, mines, etc.) ;
- ✓ Organisation de l'offre de formation dans les filières où la perspective est élevée pour la création d'emplois (agro-industrie, énergie solaire et éolienne, BTP, maintenance du matériel médical etc.) ;
- ✓ Développement des filières techniques débouchant sur des métiers pratiques : ingénieur/technicien de Bâtiment, ingénieur/technicien de froid, ingénieur/technicien de maintenance, ingénieur/technicien en électronique, électricien, ferrailleur, peintre, mécanicien, aviculteur, pisciculteur, éducatrice sanitaire, aide-soignante, sage-femme etc. ;

- ✓ Développement de l'offre privée de formations professionnelles techniques et d'apprentissage, au moyen d'incitations fiscales en s'appuyant sur des méthodes ayant fait leurs preuves dans d'autres pays avec lesquels nous développerons des partenariats ;
- ✓ Mise en place de dispositifs de formation professionnelle au profit des jeunes ruraux (maçons, menuisiers, teinturiers, colleurs de pneus, mécaniciens, réparateurs de vélo et de moto, techniciens en électronique de radio et de téléphonie mobile, tailleurs, vulgarisation des activités de contre saison, etc.).

4. DONNONS UNE SECONDE CHANCE AUX JEUNES QUI LE SOUHAITENT

Les carences et l'inadaptation du système éducatif ont laissé trop de jeunes au bord de la route. En mal d'espoir et en marge de la société, ils vivent de manière précaire et sont une proie facile pour la délinquance et les extrémismes.

En étroite collaboration avec la société civile et le secteur privé, je lancerai un programme de la deuxième chance. Basé sur une volonté avérée de s'en sortir, ce programme permettra aux jeunes de se former non seulement à des métiers ne demandant que peu de technicité mais aussi d'acquérir les aptitudes non formelles et la discipline nécessaires pour entrer dans le monde du travail et y rester.

Ne laissons plus nos jeunes au bord de la route.

II. ASSURONS LA PROMOTION DES FEMMES ET LEUR IMPLICATION DANS LA VIE PUBLIQUE

Les discriminations basées sur le genre sont fortement présentes dans notre société et limitent la contribution de la moitié de la population aux efforts de développement. Ainsi, les femmes représentent seulement 10,20% des membres de l'Assemblée Nationale, 25% dans le présent gouvernement, 25,75% des élus (données 2016) dans les 703 communes et seules 6 communes sont dirigées par des maires femmes (soit moins de 1%) et il n'y a qu'une seule femme sur 49 préfets.

Les femmes sont aussi largement absentes dans la résolution des grands problèmes auxquels le pays fait face aujourd'hui : elles ont été très faiblement impliquées dans le processus de recherche de la paix dans le contexte post conflit qui présente des opportunités certaines pour la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) notamment en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

De plus, la non prise en charge des besoins spécifiques des femmes et jeunes filles au moment du conflit et post conflit demeure et engendre des conséquences graves (sororat et lévirat, viol, exploitation sexuelle, etc.).

Même hors conflit, femmes et jeunes filles continuent à être victimes des mutilations génitales, du mariage précoce ou forcé, des violences basées sur le genre. Ceci porte atteinte non seulement à la santé et à la vie des femmes et des filles mais aussi bafoue toutes les conventions internationales que le Mali a ratifiées.

Cette situation inacceptable découle de plusieurs causes dont certaines sont profondément ancrées dans notre pays et demandent des efforts de tous pour que les femmes occupent leur juste place dans la société.

C'est pourquoi, au-delà de la priorité donnée à l'éducation des filles, le soutien aux femmes et la promotion de leur véritable inclusion dans la vie nationale sont parmi les mesures auxquelles je m'attèlerai. Pour cela, nous introduirons systématiquement la dimension du genre dans tous les programmes publics.

Sans le plein épanouissement de ses filles et de ses femmes dans la société, le Mali ne sera pas à la hauteur de nos ambitions.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Respect et application de la loi relative au genre
- ✓ Organisation des assises de la condition féminine : portant sur la parité, la représentation des femmes dans la vie publique, l'accès au crédit, etc. ;
- ✓ Renforcement du statut de la femme à travers des mesures d'incitation, et d'élimination de toutes les mesures discriminatoires à leur égard ;
- ✓ Accès équitable des femmes aux ressources nationales notamment le crédit pour développer des activités génératrices de revenus ; établir un mécanisme de suivi-évaluation de l'inclusion financière des femmes ;
- ✓ Représentation significative des femmes dans les postes électifs et administratifs (notamment 30% des postes de députés aux femmes) ;
- ✓ Renforcement des capacités des femmes par des formations en création et gestion d'entreprises ;
- ✓ Facilitation de l'accès des femmes à la terre par des baux emphytéotiques ;
- ✓ Constitution de groupes de solidarité et de coopératives féminines (sensibilisation et soutien dans les activités de production, de transformation et de commercialisation), soutien aux organisations féminines pour le financement de leurs activités de sensibilisation ;
- ✓ Responsabiliser les femmes en tant que principales actrices dans le processus de réconciliation nationale, de la paix et du vivre ensemble de manière durable ;
- ✓ Développement de mécanismes d'accompagnement, d'intégration et de soutien des veuves, orphelines, déplacés et réfugiés femmes de la crise de 2012 à nos jours ;
- ✓ Mise en place d'actions de soutien moral et financier digne de ce nom aux veuves de soldats ;
- ✓ Renforcement du cadre juridique afin que les actes de violences et de viols ne restent pas impunis ;
- ✓ Facilitation de l'accès des femmes aux centres de santé les plus proches pour un meilleur suivi des grossesses ;
- ✓ Accroître le nombre d'écoles non mixtes pour vaincre des réticences à la scolarisation des filles ;
- ✓ Prendre en compte de façon effective la problématique des aides ménagères dans le système d'encadrement, d'orientation et d'accompagnement au niveau national ciblant également des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées.

Pour avoir les moyens de notre action et conduire le Mali vers l'émergence, il est essentiel de garantir une croissance économique dynamique, durable, et inclusive, qui s'appuie sur un secteur privé confiant dans la bonne gestion du pays, qui utilise le potentiel de nos ressources naturelles de manière responsable, qui donne à nos hommes et nos femmes des emplois décents, et qui ne laisse personne au bord du chemin. Vu la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, les défis sont nombreux mais nous les surmonterons ensemble.

Aujourd'hui, la croissance du PIB réel (5% en moyenne sur les trois dernières décennies) ne permet pas de faire reculer la pauvreté eu égard au taux d'augmentation de 3,6% de la population.

Près de la moitié de nos concitoyens vivent dans la pauvreté, principalement dans les campagnes. Le Mali se place à la 175^{ème} place sur 188 pays dans le classement de l'Indice de Développement Humain (IDH). Notre pays n'a atteint partiellement qu'un seul des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015 et continue de dépendre massivement de l'aide internationale qui représente environ trois quarts des recettes fiscales du Pays.

Notre pays dépend encore essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et des ressources minières. Notre industrie reste embryonnaire. Une telle structure rend l'économie malienne fortement dépendante vis-à-vis de l'extérieur, et donc vulnérable aux chocs exogènes en raison notamment de la concentration des exportations (or, coton principalement) dont la fluctuation des cours déstabilise les finances publiques et la balance des paiements. La croissance économique est aussi affectée par les fluctuations du climat, du cours des produits pétroliers, ou par des crises (crise financière mondiale, conflits sécuritaires dans la région).

Et toutes nos régions, même celles qui sont relativement mieux nanties, souffrent d'un déficit d'investissements, d'équipement et de développement. Notre taux de croissance de 5% en moyenne reste inférieur à ce qu'il faudrait pour vaincre la pauvreté et réaliser nos ambitieux objectifs. Et pourtant nous avons la preuve que notre économie est capable de meilleures performances, elle l'a fait dans le passé.

La croissance est aussi freinée par le manque d'une main d'œuvre qualifiée et productive et par des infrastructures de base insuffisantes, singulièrement dans les secteurs de l'énergie, du transport et des télécommunications. Notre taux d'alphabétisation des adultes à 33,4% reste faible dans un monde où l'éducation et le savoir sont devenus des éléments indispensables à la compétitivité de notre économie et à notre développement économique et social. Et cette situation est encore plus grave pour nos femmes et nos jeunes filles qui ont un taux d'alphabétisation de 28,1% contre 50,6% pour les hommes.

De plus des contraintes sérieuses existent en matière de financement de l'économie, du secteur privé et des PME/PMI créatrices d'emploi : le pays épargne peu (3 fois moins que le Maroc) et a du mal à investir. Le système bancaire ne joue pas efficacement son rôle pour financer l'économie. Enfin, les difficultés dans le recouvrement de l'impôt réduisent encore les ressources publiques disponibles pour un développement stable et solidaire.

En bref, notre croissance est trop faible, notre chômage et surtout celui des jeunes est trop élevé, notre industrie peine à émerger, et nos finances publiques ne sont pas assainies.

Qui plus est, nos efforts de développement doivent servir une population qui s'accroît à un des rythmes les plus élevés du monde. Même si l'on suppose un abaissement rapide dans la fécondité (4,0 enfants par femme en 2035), le nombre d'enseignants du fondamental (1^{er} et 2 cycles) devra être presque triplé en 30 ans. Dans le secteur de la santé, il faudra multiplier par 6 le nombre de médecins, par 4 celui des infirmiers et par 9 celui des sages-femmes. Ces chiffres donnent à réfléchir et exigent des solutions innovantes et consensuelles.

De par mon parcours professionnel au Ministère des Finances et à l'UEMOA, j'ai conscience de tous ces défis et contraintes, mais je connais aussi les potentialités considérables de notre pays.

Pour y faire face dans un climat social apaisé, une croissance économique d'au moins 7% sur plusieurs années, chiffre consensus de la communauté internationale, est une impérieuse nécessité. Et si les conditions le permettent, nous ambitionnons

la réalisation d'une croissance à deux chiffres. Nous nous devons d'être volontaristes, d'avoir des objectifs ambitieux parce que seule une action menée sur plusieurs fronts permettra de libérer les énergies, de dynamiser la croissance et d'atteindre l'émergence.

Pour éliminer les contraintes et tirer tout le parti de nos atouts, j'entends mettre l'accent aussi bien

sur le rôle moteur qu'il faut donner au secteur privé et aux entrepreneurs, que sur le rôle essentiel des pouvoirs publics pour créer un environnement propice au développement d'une économie compétitive, dynamique et solidaire.

Notre économie doit à chacun et chacune, et je pense en particulier à nos jeunes, un avenir à la mesure de leurs attentes et de leurs ambitions.

I. CONSTRUONS UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS DURABLES

Il est plus que jamais indispensable d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des grands équilibres économiques et de mener actions concertées pour améliorer l'environnement socio-politique et économique afin de créer un climat favorable à l'investissement et au développement de l'entreprise privée. Nos entrepreneurs, hommes et femmes, ont fait la preuve partout dans le monde qu'ils savent réussir lorsque leur environnement le leur permet. Faisons qu'il en soit aussi ainsi chez nous.

Créons une économie bien gérée, stable, prévisible et des conditions favorables pour faciliter l'initiative privée.

1. FAISONS DU SECTEUR PRIVÉ LE MOTEUR DE LA CROISSANCE

Notre secteur privé est peu compétitif dans un environnement régional marqué par l'ouverture des frontières.

Mon objectif est de faire jouer au secteur privé un rôle prépondérant dans l'économie pour parvenir à une croissance soutenable, accroître les revenus des populations pour leur permettre de participer pleinement à leurs dépenses d'éducation, de santé, de logement, etc.

A. AMÉLIORONS LE CADRE DES AFFAIRES

Des initiatives concertées entre secteur public et secteur privé pourraient, sur la base d'objectifs de croissance de la production et de l'exportation d'une activité, rechercher des synergies entre entreprises, centres de recherche et centres de formation, pour améliorer la compétitivité d'une branche d'activité, à travers l'animation de comités techniques dans les domaines suivants : financement, logistique, innovation et vulgarisation, production et transformation, commercialisation.

Des assistances techniques extérieures pourraient être mobilisées pour s'approprier des méthodologies d'intervention mises en pratique dans d'autres pays.

Facilitons la création d'entreprises et l'investissement privé.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Relecture des textes réglementaires fondamentaux dans le but de :
 - déceler les anachronismes et les entraves qui bloquent le développement des entreprises ;
 - mieux intégrer la politique d'harmonisation du droit économique dans une perspective d'intégration sous-régionale et régionale ;
 - déceler les insuffisances de la réglementation dans l'organisation de la production, des marchés, des professions afin de protéger les agents économiques contre l'arbitraire qui peut trouver sa source dans l'imprécision et les omissions des lois et règlements.
- ✓ Allègement des procédures d'agrément ;
- ✓ Renforcement de capacités des opérateurs économiques ;
- ✓ Renforcement de la capacité de financement des systèmes financiers (banque, institutions financières, systèmes financiers décentralisés).

B. ENCOURAGEONS LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Des actions spécifiques seront mises en place dans le cadre de « Pôles de compétitivité et de croissance » pour le développement d'activités dans lesquelles nous disposons d'avantages comparatifs ou dans certains secteurs dont le potentiel est avéré.

Ces actions visant à l'amélioration du climat des affaires permettront de créer un cadre propice au développement des PME/PMI qui sont créatrices d'emploi et de valeur ajoutée et à la diversification effective de la base productive.

Les PME créent des emplois. Aidons les.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Création d'une charte régissant les droits et obligations respectifs des PME-PMI et de l'État ;
- ✓ Réduction à 5 jours des délais des formalités administratives pour la création d'entreprise ;
- ✓ Réduction du coût de la création d'entreprise ;
- ✓ Réduction du capital minimum requis ;
- ✓ Réforme de l'impôt sur les sociétés ;
- ✓ Simplification de la structure de l'imposition ;

- ✓ Consolidation des paiements mensuels assis sur les salaires en un règlement unique ;
- ✓ Simplification des opérations du commerce international par la création d'un guichet unique ;
- ✓ Réduction du nombre de jours requis pour les opérations d'exportation et d'importation ;
- ✓ Réduction de la documentation requise par une consolidation partielle des documents actuellement demandés ;
- ✓ Réduction du coût des opérations de transit.

2. ASSURONS UN MEILLEUR FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Les sources de financement sont l'épargne intérieure (privée et publique) et les financements extérieurs. Un programme crédible fondé sur l'amélioration de la qualité de la gestion macro-économique ainsi que la mobilisation de l'épargne intérieure bénéficiera du soutien des partenaires au développement et des investisseurs. En outre, dans le contexte actuel de la faiblesse de l'épargne intérieure mobilisée et du faible financement bancaire en faveur des projets à long terme, l'appel à l'investissement direct étranger (IDE) doit être encouragé. En effet, l'IDE complète les ressources du secteur privé national sous diverses formes : savoir-faire, accès aux marchés étrangers et compétences commerciales, financières, capitaux extérieurs. Il joue également un rôle de catalyseur en stimulant l'initiative privée nationale et par voie de démonstration en favorisant la création d'entreprises locales. A cet égard, l'accent sera mis sur le développement d'une politique active de partenariat industriel avec des entreprises de pays ayant pris des avances dans des secteurs spécifiques.

Par ailleurs, au moment où l'intérêt des investisseurs internationaux pour l'Afrique est croissant, ma détermination à bien gérer, à mettre fin aux scandales financiers à répétition qu'a connu notre pays récemment, à bien conduire des politiques économiques saines ainsi que des réformes transformatrices, est encore plus grande. Mon objectif est de créer les conditions de la solvabilité et de la crédibilité de l'État afin que le Mali puisse, dans un contexte de soutenabilité de sa dette, recourir avec succès à l'appel à l'épargne publique via les émissions d'emprunts obligataires sur les différents marchés financiers national, régional et international pour mobiliser les ressources nécessaires au financement des infrastructures économiques.

La réussite sera au bout d'un effort soutenu et persévérant. À cet égard, le rôle des ressources humaines sera crucial car elles constituent le facteur de production le plus précieux. La qualité de la gestion macro et micro-économique sera fonction de celle des personnes qui seront choisies.

Dans le domaine du financement bancaire de l'économie, bon nombre d'actions à entreprendre supposent un meilleur accès aux services financiers. Aujourd'hui cet accès est rendu difficile notamment par l'insuffisance de garanties mobilisables, les insuffisances des systèmes d'information des emprunteurs, qui ne permettent pas d'évaluer les risques encourus, la concurrence encore faible entre les banques et l'absence de produits financiers adaptés aux besoins des emprunteurs. Il faut encourager l'exploitation des innovations fondées sur le développement récent de la téléphonie mobile pour faciliter un accès plus inclusif aux services financiers.

A. RENFORÇONS LA DISCIPLINE FISCALE

Le fonctionnement inefficace des administrations fiscales (impôts et douanes), un système d'exemptions qui manque de transparence, une pression fiscale encore en deçà des normes régionales et des dépenses régaliennes somptuaires ont érodé la discipline fiscale et privé l'État des ressources nécessaires pour mettre en place les actions de développement durables dont le pays a un besoin criant. Nous devons gérer nos finances publiques avec rigueur et équité, réduire le train de vie de l'État, et mettre en place une véritable administration de développement qui sache cibler les dépenses sur les besoins prioritaires du pays.

Il conviendra de moderniser les régies financières en s'appuyant sur l'utilisation plus systématique du numérique, la mise en place de guichets uniques, la numérisation des processus (douanes, cadastre, foncier) pour d'assurer l'intégrité, la traçabilité et la transparence des données. L'État par ce biais pourra sécuriser ses revenus et améliorer considérablement la qualité des services publics rendus aux citoyens. La numérisation permettra aussi de réduire la fraude et à terme de lier les bases de données de l'État et d'enter progressivement dans l'ère de l'économie numérique.

Il conviendra aussi d'améliorer l'efficacité dans le choix et l'exécution des programmes d'investissements publics.

La gabegie, les favoritismes et la mauvaise utilisation des deniers publics doivent cesser.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Poursuite des efforts en vue d'un assainissement durable des finances publiques, l'objectif principal étant de dégager un volume croissant d'épargne publique à consacrer à l'investissement ;
- ✓ Réduction du train de vie de l'État ;
- ✓ Lutte efficace contre la fraude pour atteindre les objectifs de l'UEMOA en matière de pression fiscale
- ✓ Relèvement progressif du taux d'investissement public pour le porter durablement au-dessus de 25% ;
- ✓ Sélection des projets et programmes fondée sur la rentabilité marginale, la contribution à la productivité, à la croissance et à la lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Evaluations régulières des investissements et des politiques publiques, et réorientation stratégique le cas échéant des projets à faible impact ;
- ✓ Mise en place d'un cadre analytique de sélection et de financement des investissements publics pour assurer une meilleure allocation des ressources disponibles (financement par le marché, recours à des fonds publics, mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers, etc.) ;
- ✓ Étude de la mise en place d'une agence publique chargée de la gestion des projets et infrastructures ;
- ✓ Mise en place d'un système informatisé de coordination des partenaires techniques et financiers pour améliorer l'efficacité de l'aide, éviter les doublons et réduire les coûts de gestion ;
- ✓ Promouvoir l'épargne privée par la création de produits financiers appropriés et l'adoption d'une fiscalité incitative de l'épargne qui devrait faciliter la mobilisation de ressources financières longues, dont celle des Maliens de l'étranger, par les établissements de crédit et leur permettre de contribuer davantage au financement des investissements ;
- ✓ Assainir les filières agricoles, pour dégager des ressources à affecter à d'autres projets productifs.



B. RESTRUCTURONS ET MODERNISONS LE SECTEUR BANCAIRE

Les Pouvoirs Publics, la Banque Centrale, les banques primaires et les opérateurs économiques doivent coopérer pour inverser les tendances actuelles et permettre aux institutions financières de jouer pleinement leur rôle dans le financement de notre économie. Nous travaillerons à améliorer l'environnement du crédit par des mesures qui, partout dans le monde, ont démontré leur importance pour résoudre progressivement les problèmes du financement bancaire de l'économie et atteindre des volumes de crédit bancaire très élevés par rapport au PIB et même supérieurs au PIB (Afrique du Sud, Maroc, Maurice, Thaïlande, etc.). Je créerai les conditions d'un partenariat dynamique et avantageux entre ces différents acteurs au bénéfice de l'économie dans son ensemble.

Faisons du secteur bancaire un élément clé de notre dynamisme économique.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Rendre pleinement opérationnel le Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) ou « Crédit Bureau » en rapport avec les acteurs concernés notamment les banques et les Systèmes Financiers Décentralisés (STD) ;
- ✓ Soutenir activement la poursuite de l'assainissement du secteur bancaire (recouvrement des créances gelées qui s'élèvent à 374,9 milliards à fin 2016) ;
- ✓ Donner la priorité à la résorption des arriérés intérieurs ;
- ✓ Inciter les banques et les entreprises à profiter des opportunités qu'offre le marché financier ;
- ✓ Développer des articulations entre banques et services financiers décentralisés : mise en place avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de lignes de refinancement des SFD auprès des banques, développement de co-financements banque-SFD et de gestion déléguée de petits crédits bancaires par les SFD.
- ✓ Encourager, en collaboration avec la Banque Centrale, la

promotion de nouveaux acteurs en particulier les banques spécialisées pour le financement de divers segments de l'économie insuffisamment financés par les établissements actuellement en activité (PME/PMI, agriculture et agro-alimentaire, artisanat, habitat, etc.) ;

✓ Accroître de façon substantielle les ressources du Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP) et étendre son domaine d'intervention pour en faire le « bras financier » de l'État chargé d'appliquer la politique de promotion du secteur et des investissements privés (garanties, prise de participations, portage, création de « joint-ventures » entre investisseurs nationaux et étrangers, création d'entreprises et d'emplois décentralisés) ;

✓ Soutenir le dispositif initié par la BCEAO visant à répondre aux difficultés d'accès des PME au financement bancaire, à travers des incitations offertes par la Banque Centrale aux établissements de crédit et une meilleure organisation de l'accompagnement des entreprises ;

✓ Lancer un « Programme National de Soutien aux Jeunes Entrepreneurs » en collaboration avec l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) et la Banque Centrale, pour inciter les établissements de crédit à affecter une proportion minimale de leurs ressources au financement de nouvelles initiatives de création d'entreprises, à des conditions avantageuses de montant, de taux, de durée, de garanties et de suivi ;

✓ Réexaminer les conditions de prêt des institutions de microfinance, en vue d'accroître leur solvabilité et leur appétit pour le risque ;

✓ Renforcer les réseaux de microfinance : renforcement des capacités, amélioration de l'information financière, contrôle interne, rationalisation de la taille des réseaux ;

✓ Encourager la promotion de la banque mobile, fondée sur le développement récent de la téléphonie mobile pour faciliter un accès plus inclusif aux services financiers ;

✓ Soutenir la promotion des produits financiers et boursiers auprès des migrants comme instrument de mobilisation de l'épargne des maliens résidant à l'extérieur au service du développement local et de la réalisation de leurs projets individuels.

3. METTONS EN PLACE DES POLITIQUES SECTORIELLES D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures incitatives pour l'investissement privé ne suffisent pas à accroître et diversifier la production. Les actions sur l'environnement doivent être complétées par des interventions sectorielles visant à encourager le secteur privé et à structurer des chaînes de valeur performantes dans les domaines où nous disposons d'avantages comparatifs avérés.

Au-delà de l'assainissement macroéconomique, la compétitivité globale sera une priorité de mon action. Dans ce cadre, j'entreprendrai des actions coordonnées dans les domaines de la modernisation des transports, de l'énergie, des télécommunications et de la recherche.

Investissons dans les infrastructures essentielles au développement de l'ensemble du pays.

A. MODERNISONS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Le Mali est un vaste pays de plus de 1,24 million de km², avec 7 frontières terrestres et aucun accès direct à la mer. La faible densité et le mauvais état du réseau routier, l'état déplorable du chemin de fer, l'absence de compagnie aérienne nationale et les contraintes de navigabilité fluviale durant plus de 7 mois par année sont autant de facteurs qui impactent sur les échanges internes et internationaux, en augmentant le coût des transactions et en diminuant la compétitivité des filières et secteurs économiques.

Mon ambition est de désenclaver le pays, grâce à des infrastructures appropriées, des services de transport efficaces, fiables et sûrs qui approvisionnent le pays à moindre coût, afin de répondre aux besoins des entreprises et des populations. La route, le rail, l'avion et le fleuve seront concernés.

Il faut désenclaver le pays et fluidifier le transport des personnes et le commerce.

— LES ROUTES —

Les investissements réalisés dans le passé pour développer et diversifier le réseau routier n'ont pas donné les résultats escomptés faute d'une attention soutenue à leur entretien et maintenance pendant les cinq dernières années. En dehors des corridors sous régionaux, l'entretien du réseau est inadéquat. Et le réseau de pistes rurales demeure insuffisant.

Aussi, prenant appui sur les acquis des quinze dernières années, qui ont vu la diversification des voies d'accès à la mer, j'accorderai une grande priorité aux voies intérieures d'accès aux grands marchés de consommation et aux pistes rurales en privilégiant les points bas, les radiers, les ponts, et les bacs.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Construction et/ou réfection d'environ 2 000 kilomètres de routes bitumées ;
- ✓ Aménagement de pistes rurales ;
- ✓ Amélioration de la mobilité urbaine à Bamako ;
- Réalisation d'une route périphérique dans le district de Bamako

- Construction d'un quatrième pont sur le fleuve Niger à Bamako en deux fois 2 voies
- Aménagement de voies de dégagement du Centre Commercial de Bamako
- Aménagement de la corniche le long du fleuve
- ✓ Réalisation annuelle de 200 km de routes urbaines (dont 100 km à Bamako), dans le cadre de contrats innovants visant à la pleine utilisation des matériels des entreprises de BTP.
- ✓ Sécurisation des axes routiers ;
- ✓ Regroupement des bureaux de la police, de la douane et de la gendarmerie en un seul point de contrôle ;
- ✓ Accélération du processus de création des postes de contrôle juxtaposés sur les axes frontaliers du Mali y compris des pays non membres de l'UEMOA ;
- ✓ Limitation de l'âge des véhicules importés et aide aux transporteurs pour permettre l'acquisition de matériels performants (camions de moins de 5 ans) ;
- ✓ Respect des normes communautaires, réduction des tracasseries administratives, respect de la charge à l'essieu.

— LE CHEMIN DE FER —

La contribution du rail au transport de nos importations et de nos exportations demeure significative. De plus, la voie ferrée peut jouer un rôle majeur dans le désenclavement extérieur et intérieur de notre pays. L'impact du chemin de fer peut être important sur les coûts d'importation et d'évacuation de nos produits d'exportation, ainsi que sur les charges d'entretien de notre réseau routier. Par ailleurs, sa relance contribuerait à redynamiser les économies locales traversées. Enfin, un chemin de fer restructuré renforcerait la compétitivité du secteur minier en 1^{ère} région.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Lancer une concertation avec les autres pays de la sous-région pour étendre et harmoniser les réseaux ferroviaires, notamment pour la réalisation de l'interconnexion Bamako – Ouangolodougou (Côte d'Ivoire) par voie ferrée. Ce tronçon (474 km au Mali et 95 km en Côte d'Ivoire) qui passera par Bougouni et Sikasso sera un maillon clé du corridor trans-sahélien, qui raccordera les capitales du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso et permettra d'optimiser l'utilisation des routes, ainsi préservées du transport de masse (marchandises et minerais) ;
- ✓ Lancer l'étude de faisabilité d'un chemin de fer Bamako – Ségou - Mopti - Gao

— LE TRANSPORT FLUVIAL —

Le fleuve Niger joue un rôle clé dans le désenclavement du delta central et des régions du Nord. Sa desserte est devenue de plus en plus difficile, en raison des faibles crues et de l'ensablement qui provoque aussi l'obturation de méandres des bras secondaires du fleuve : le Koli-Koli naguère navigable est ainsi devenu impraticable à la navigation. Les biefs navigables de Koulikoro à Gao voient se réduire considérablement leur période de navigabilité, à cause notamment des bancs de sable et d'îles sableuses dans le chenal principal du fleuve par érosion hydrique et éolienne.

La navigabilité sur le fleuve Sénégal fera également l'objet d'une attention particulière dans le cadre des discussions avec nos partenaires de l'OMVS.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Rénovation des anciens bateaux et acquisition de deux bateaux à faible tirant d'eau, de bateaux frets et de bateaux pousseurs ;
- ✓ Dragage et protection du fleuve Niger pour assurer sa navigabilité sur une plus longue période de l'année ;
- ✓ Balisage du fleuve ;
- ✓ Démarrage de la mise en œuvre des activités en vue de la navigation sur le fleuve Sénégal ;
- ✓ Construction et aménagement de quais fluviaux sur le fleuve Niger et sur le fleuve Sénégal ;
- ✓ Organisation et formation des transporteurs artisanaux sur la météo et les dispositions sécuritaires obligatoires dans l'exercice de leurs activités ;
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité pour le transport fluvial à Bamako

LE TRANSPORT AÉRIEN

Le transport aérien est une organisation complexe qui a connu d'importantes évolutions au cours du dernier quart de siècle, à travers notamment l'ouverture du ciel africain, la faillite d'Air Afrique, ainsi que celle de plusieurs compagnies privées maliennes. Il y a eu par ailleurs, la rénovation ou la construction d'aéroports modernes à Bamako et dans certaines villes de l'intérieur (Sikasso, Kayes, Tombouctou, Mopti) et les privatisations en cours.

La participation du secteur privé à la fourniture des services aéroportuaires s'inscrit dans le processus général de libéralisation des économies du monde et de privatisation d'industries et de services à vocation commerciale.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Etude de la possibilité d'une coopération plus étroite avec les compagnies aériennes des pays de la sous-région ;
- ✓ Mise en place des conditions pour la desserte intérieure du pays et la sous-région ;
- ✓ Recherche de partenaires stratégiques pour la gestion des aéroports du Mali à des conditions avantageuses (en particulier la plateforme de Bamako), afin de bénéficier de leurs compétences pour la formation du personnel malien (management, sécurité, etc.) et leur capacité financière ;
- ✓ Renforcement des équipements et autres dispositifs de sécurité dans nos principaux aéroports (Bamako, Sévaré, Kayes, Tombouctou et Gao) ;
- ✓ Formation des ressources humaines du secteur ;
- ✓ Développement du fret pour soutenir les exportations, notamment en fruits et légumes et en viande ;
- ✓ Création d'une zone franche aéroportuaire avec des chambres froides ;
- ✓ Développement d'activités industrielles (non polluantes) tournées vers l'exportation autour de l'aéroport de Bamako ;
- ✓ Optimisation de l'utilisation des aéroports de Nioro, Sikasso, Niafunké, et Yélimané.

B. RENFORÇONS L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉNERGIE

La disponibilité de l'énergie en temps opportun, en quantité et qualité adéquates et à un prix concurrentiel/abordable joue un rôle crucial dans le développement de notre pays d'autant plus qu'une forte croissance de la demande annuelle en énergie de 10% est projetée jusqu'en 2020 et au-delà. Pour ce faire, il faudra résoudre nombre de problèmes qui persistent depuis trop longtemps :

- Énergie du Mali (EDM-SA), qui assure la fourniture de l'électricité, souffre d'un déséquilibre financier important dû notamment au système de tarification. Cette situation a entraîné un déficit de trésorerie de 31 milliards FCFA à la mi-novembre 2016, qui ne peut continuer sans mettre en péril l'existence même de la société ;
- des pertes importantes de 23% à partir de 2015, à travers le réseau de transport et de distribution, réduisant l'offre d'électricité au niveau du consommateur final ;
- La dominance dans le mix énergétique de l'électricité d'origine thermique utilisant des ressources primaires importées, dont les coûts de production sont élevés et l'impact sur l'environnement négatif.

Une stratégie basée essentiellement sur l'augmentation de l'offre par des investissements en production a montré ses limites dans un monde actuellement caractérisé par la rareté des ressources financières et l'importance de plus en plus accrue accordée aux questions environnementales.

Il s'agira désormais de veiller à un équilibre global du secteur tant au niveau financier qu'au niveau technique. Ainsi, il s'agira de maîtriser également la demande des consommateurs qui évolue au Mali avec un taux moyen de croissance proche de 10% par an, soit un doublement de la demande tous les sept ans. De façon générale, nous initierons des actions dans les domaines de la rationalisation de l'utilisation des énergies fossiles, la réduction des pertes dans les réseaux électriques et la promotion de l'efficacité énergétique. Une continuité de la fourniture d'énergie particulièrement de l'énergie électrique est essentielle pour le développement économique et social.

Pour réaliser ces objectifs, je m'appuierai sur nos partenaires techniques et financiers et sur des mécanismes de financement innovants (du type Partenariat Public-Privé et/ou de type Climatique) pour réaliser quatre objectifs prioritaires :

- Garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement tout en relevant le défi de la disponibilité à travers, à la fois, la qualité et la fiabilité à court terme de l'énergie distribuée et la sécurité d'approvisionnement à long terme ;
- Augmenter l'accessibilité à l'énergie pour la population en portant le taux d'accès de 30% actuellement à 45% d'ici 2023 ;
- Fournir de l'énergie à un prix abordable par les ménages et les entreprises et soutenable pour les fournisseurs ;
- Rationaliser et réduire la demande.

Sans une électricité fiable et accessible et à la mesure des moyens de tous, pas de développement possible.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Amélioration de la gestion et de la gouvernance du secteur, en particulier EDM (gestion de la clientèle, gestion des grands projets, etc.) ;
- ✓ Transformation du mix énergétique en augmentant la part des énergies renouvelables et en réduisant à moyen terme la prépondérance de l'énergie thermique à base de ressources importées ;
- ✓ Rénovation et/ou Réhabilitation des infrastructures de production d'énergie électrique (maintenance décennale des centrales hydroélectriques existantes, afin de préserver leur capacité ; remplacement des centrales thermiques et équipements vétustes, conversion éventuelle des centrales thermiques au fuel lourd, ...)
- ✓ Accélération du développement et de la mise en œuvre du potentiel hydroélectrique (Kénié, Markala, Sotuba 2, Kourouba) ;
- ✓ Développement du vaste potentiel d'énergie solaire et éolienne du pays ;

- ✓ Réduction sensible des pertes techniques et commerciales dans le réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique ;
- ✓ Développement de la coopération énergétique, en général, des échanges et des interconnexions électriques, en particulier ;
- ✓ Création d'un environnement propice à l'investissement privé ;
- ✓ Mise en place d'une contribution de solidarité pour alimenter le Fond d'Electrification Rurale ;
- ✓ Audit de la consommation d'électricité dans le secteur public et incitation pour en faire de même dans le secteur privé ;
- ✓ Travaux de réhabilitation pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et créer des emplois ;
- ✓ Promotion des économies d'énergie et encouragement à l'utilisation rationnelle de l'énergie (vulgarisation des lampes à basse consommation, etc.).

C. IMPULSIONS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LA POSTE ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un secteur stratégique d'importance économique majeure. Il peut être structuré de façon à fournir des services pratiques à la population et aux professionnels dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture, du commerce, des banques, etc.

Le secteur a connu une croissance rapide, avec un taux de pénétration de près de 93% du parc d'abonnés du marché de la téléphonie mobile. Le taux de pénétration de l'Internet reste cependant faible à 10%.

Le secteur fait face à des défis importants : augmenter la couverture des réseaux pour la fourniture de service Internet ; baisser les coûts des services de base (téléphonie, internet) ; et poursuivre la réforme du secteur pour en améliorer la gestion et la gouvernance au bénéfice de l'état et des populations.

Un pays connecté est facteur de progrès dans tous les secteurs.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Démarrage dans les 6 mois après mon investiture, d'un grand chantier (2018-2023) de connectivité universelle, en vue de la mise en place de réseaux fibre de haut débit reliant les villes du Mali ainsi que les 703 chefs-lieux de communes. Il s'agira d'assurer en 5 ans la connexion de toutes les communes du Mali à l'Internet et l'équipement informatique complet de chaque mairie ;
- ✓ Réalisation d'un grand chantier sur l'Administration numérique devant aboutir à l'élaboration de contenus pour l'Intranet gouvernemental, dans le but de rapprocher les administrés de l'Administration ;
- ✓ Promotion du téléenseignement, de la télémédecine, et de l'économie numérique ;
- ✓ Conduite du chantier de restructuration de la Poste en synergie avec le secteur des TIC, pour améliorer ses offres de services traditionnels de courrier, transport de colis, épargne postale ;
- ✓ Négociation avec les partenaires de bourses de formation de jeunes informaticiens et accompagnement de l'installation d'entreprises de maintenance, puis d'entreprises de montage dans le cadre d'un technopôle centré sur le montage et la production de logiciels commercialisables ;

- ✓ Conduite par l'autorité de régulation d'un vaste projet de contrôle et de régulation du secteur, afin d'améliorer la qualité de service et tirer le meilleur profit financier pour l'État et les consommateurs ;
- ✓ Lancement d'un appel d'offres pour l'attribution d'une quatrième licence de téléphonie mobile ;
- ✓ Réduction des droits et taxes à l'importation de certains matériels informatiques.

D. METTONS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

La réussite de plusieurs de nos propositions dépend en partie de la mise en place d'une politique judicieuse de recherche scientifique qui favorise l'innovation. Je considère que la recherche scientifique n'est pas un luxe pour notre pays. Au contraire, une bonne recherche appliquée est même la condition de valorisation de nos produits nationaux. Or, notre recherche fait face à un véritable problème de gouvernance.

Sur la base de la recherche de synergies entre les entreprises, les centres de recherche et les centres de formation, nous allons renforcer et utiliser notre appareil de recherche scientifique et technique pour améliorer la compétitivité de notre économie nationale (adaptation de technologie, recherche agricole, rôle des TIC, etc.).

La recherche doit être au service d'une économie productive.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Equipement des centres de recherche (documentation, laboratoires, revues, etc.) ;
- ✓ Elaboration d'une véritable politique nationale de la recherche scientifique tournée vers nos besoins nationaux, avec la participation de nos entreprises. A ce titre, les efforts de recherche seront concentrés sur des secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, ainsi que l'agro-alimentaire par un appui renforcé à l'Institut d'Economie Rurale (IER) ;
- ✓ Mise en œuvre d'une politique de promotion des chercheurs, incluant de meilleures conditions de travail, de formation et de rémunération ;
- ✓ Renforcement de la coordination des activités de recherche des centres des différents secteurs pour plus de synergies et d'efficacité ;
- ✓ Meilleure vulgarisation des résultats de la recherche, notamment à travers l'accès aux médias d'État, et une plus grande ouverture des centres de recherche vers les entrepreneurs (animation de comités techniques public-privé dans les domaines suivants : financement, logistique, innovation et vulgarisation, production et transformation, commercialisation).

E. RENFORÇONS LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Les ressources naturelles constituent la base de la production agricole et alimentaire, et contribuent à la régulation du climat. Malheureusement, leur dégradation s'accélère au Mali depuis des décennies, résultant en une perte de 20% du PIB, soit près de 700 milliards FCFA. Cette dégradation a des causes d'origine humaine et climatique. En dépit de la situation alarmante, le pays n'a pas mis en œuvre les actions requises pour faire face au danger, même s'il a adopté en 1998 une Politique Nationale de

Protection de l'Environnement (PNPE) et ratifié la majorité des Accords Internationaux sur l'environnement. Aussi, le Mali occupait en 2016 le 174ème rang sur l'indice de protection de l'environnement sur 180 pays classés.

Ma stratégie est d'assurer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles, et je fixe cinq objectifs majeurs à cet égard : lutte contre la désertification ; conservation de la diversité biologique ; atténuation et adaptation au changement climatique ; assainissement et lutte contre les pollutions par les déchets industriels, artisanaux et domestiques, en particulier les déchets plastiques ; protection des sites culturels, des habitats et des écosystèmes particuliers.

Notre environnement est fragile et menacé, protégeons-le.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Mise en place d'une stratégie de financement durable des projets et programmes liés à la protection de l'environnement ;
- ✓ Amplification des programmes de lutte contre l'ensablement et stabilisation des berges, l'aménagement des forêts naturelles, le reboisement, la conservation des eaux et du sol et les aménagements pastoraux, avec pour objectifs de répondre en premier lieu aux besoins des populations en bois de chauffe, bois de construction, en terres agricoles et en pâturages ;
- ✓ Création d'un ensemble de parcs, réserves et sanctuaires destinés à protéger des écosystèmes et des espèces dont certaines sont endémiques ;
- ✓ Promotion du Mécanisme de développement propre par la recherche de projets de fixation de carbone qui peuvent également être pourvoyeur d'emplois ;
- ✓ Respect des engagements internationaux en matière d'environnement ;
- ✓ Création d'un pôle d'experts pour l'élaboration des programmes et projets environnementaux ;
- ✓ Intensification de la recherche agronomique visant la conservation des espèces cultivées et des races animales locales les mieux adaptées et les plus aptes à supporter les changements climatiques ;
- ✓ Accroissement substantiel des budgets consacrés à l'assainissement des quartiers, et la gestion des déchets, qui constituent un des principaux domaines où des emplois seront créés très rapidement ;
- ✓ Création et multiplication des dépôts de transit et des décharges finales des déchets solides ;
- ✓ Création de centres d'enfouissement et/ou de traitements des déchets de toute nature ;
- ✓ Protection contre les pillages et autres formes de dégradation des habitats caractéristiques comme l'Adrar des Ifoghas et le plateau Dogon, des sites culturels anciens, ainsi que des écosystèmes particuliers comme le delta intérieur du Niger.

II. VALORISONS PLEINEMENT LES ATOUTS DE NOTRE ÉCONOMIE

Notre pays est riche de son agriculture, de son cheptel, de ses mines et d'une population industrielle qui ne demande qu'à travailler pour son mieux-être. Au-delà d'une gestion économique saine et rigoureuse et de politiques sectorielles axées sur les besoins du pays, le rôle de l'État est aussi d'appuyer et d'accompagner les efforts de celles et ceux qui mettent en valeur les atouts de notre économie.

Nous allons mettre en place un programme ambitieux de mesures visant à moderniser l'agriculture, améliorer et augmenter la valeur ajoutée de l'élevage, rationaliser la gestion de la ressource halieutique, garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos concitoyens, accroître l'impact du secteur minier, rebâtir notre secteur industriel, redynamiser l'artisanat et créer un environnement propice à la conquête du marché et aux exportations.

Faisons une utilisation dynamique et responsable de tous les atouts de notre économie.

1. MODERNISONS ET DIVERSIFIONS L'AGRICULTURE

Le Mali est un pays largement rural. Environ 64% de la population vit dans les zones rurales. Le secteur primaire qui contribue pour 36,5% dans la formation du PIB est le principal moteur de la croissance économique. Il dispose d'atouts majeurs dont : la disponibilité d'importantes terres irrigables par gravitation et de bas-fonds inondables ; d'abondantes ressources en eau de surface et en nappes phréatiques ; une grande diversité des zones agro-écologiques ; et un cadre législatif et réglementaire établi.

Les résultats du secteur restent toutefois en deçà de son potentiel : nous mettrons en place les politiques et les outils nécessaires pour moderniser et diversifier notre agriculture.

Il faudra pour cela encourager la création de valeur ajoutée au-delà des produits primaires, faciliter le transport dans le monde rural pour rapprocher les producteurs de leurs marchés, développer la recherche et la vulgarisation en les adaptant aux besoins spécifiques de notre pays, et optimiser encore davantage les atouts dont nous disposons et où nous avons déjà fait des investissements considérables. Je prendrai des mesures dans tous les domaines de ce secteur clé pour que la majorité de nos concitoyens du monde rural vivent mieux et que les jeunes ruraux retrouvent des possibilités à la mesure de leurs attentes.

Pour atteindre ses ambitions le Mali doit se doter d'une agriculture performante et diversifiée.

A. ORGANISONS, SÉCURISONS ET ACCOMPAGNONS LES PRODUCTEURS

Nos paysannes et nos paysans travaillent dur dans des conditions souvent difficiles. Mais ils ne disposent pas de toutes les facilités nécessaires pour que leurs résultats soient à la mesure de leurs efforts. Il faut accompagner l'augmentation de leur productivité, assurer qu'ils puissent

profiter pleinement des résultats de la recherche, sécuriser le foncier, et leur permettre d'augmenter les revenus de leur travail par la culture de produits de plus haute valeur et l'amélioration des rendements.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Sécurisation du foncier rural, à travers l'application effective de la loi sur le foncier rural ;
- ✓ Augmentation de la productivité par actif agricole par le biais de la mécanisation à travers un appui à l'extension de la culture attelée et de la petite mécanisation, et une politique active des résultats de la recherche ;
- ✓ Dynamisation des groupements et développement des coopératives de producteurs agricoles ;
- ✓ Extension et optimisation de la gestion du programme de distribution de tracteurs ;
- ✓ Appui à la valorisation de toute la chaîne de distribution des denrées alimentaires et des produits agricoles ;
- ✓ Accroissement de la productivité à l'hectare par une accélération de l'intensification agricole ;
- ✓ Soutien à la commercialisation des produits agricoles ;
- ✓ Aménagement et entretien de 20 000 km de pistes rurales pour désenclaver les zones de production agricoles ; construction de magasins de stockage au niveau local et régional, pour permettre aux agriculteurs d'étendre la vente de leurs produits dans le temps, et pour mieux les conserver ;
- ✓ Augmentation des revenus des agriculteurs à travers la diversification des cultures en particulier celles de rentes à haute valeur ajoutée (tournesol, soja, pomme de terre, coton, fruits et légumes, etc.) et le petit élevage (aviculture, petits ruminants, etc.) ;
- ✓ Appui à la recherche et à la vulgarisation agricole (adaptation et atténuation des effets du changement climatique, amélioration de la qualité physique et nutritionnelle des aliments ; moyens aux vulgarisateurs pour diffuser les paquets techniques résultant de la recherche) ;
- ✓ Relecture des missions des différents offices de développement agricole (Office du Niger, Office riz Ségou, Office riz Mopti, OHVN, Baguineda. etc.) pour mettre l'accent sur la complémentarité et les apports spécifiques de chacun d'eux.

B. DÉVELOPPONS L'IRRIGATION

Le potentiel de terres aptes à l'irrigation au Mali est estimé à plus de 2 millions d'hectares, dont à peine 18% sont aménagées. Ce qui contraste avec les besoins immenses de nos populations et indique qu'il y a un déficit de capacité en matière de planification et de conduite des projets d'aménagements.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Réaliser un Schéma d'aménagement et de gestion du Delta intérieur du fleuve Niger ;
- ✓ Réaliser un Schéma d'aménagement et de gestion globale pour le Bassin du Bani et pour le Sankarani ;
- ✓ Réaliser une étude d'impact environnemental globale et d'envergure portant sur les impacts des aménagements et prélèvements sur le fleuve Niger ;
- ✓ Améliorer la gestion et la valorisation de l'eau à l'Office du Niger ;



- ✓ Identifier et réaliser les études de reconversion des casiers de submersion contrôlée de l'Office Riz Ségou, de l'Office Riz Mopti et dans le Delta Intérieur du fleuve Niger.
- ✓ Réhabiliter les systèmes des Lacs du Delta du Niger pour accroître la production agricole et préserver la biodiversité et finir le barrage de Tossaye ;
- ✓ Promouvoir et appuyer les périmètres irrigués villageois (PIV) en facilitant l'acquisition et l'entretien de moto-pompes.

- ✓ Amélioration du rendement du décortiquage (adoption de décortiqueuses à rouleaux) ;
- ✓ Introduction dans les plans de production de plantes à haute valeur ajoutée et développement du maraîchage, peu consommateur d'eau ;
- ✓ Meilleur drainage des parcelles permettant la restitution au fleuve des eaux prélevées en amont, ce qui éloignerait le spectre d'une salinisation des sols, qui entraînerait leur dégradation durable.

C. RENTABILISONS L'OFFICE DU NIGER

L'Office du Niger (ON) est la principale zone de production rizicole du Mali et a vocation d'être le grenier du Mali. Les périmètres irrigués de l'ON produisent principalement du riz durant la saison des pluies, mais sont exploités aussi pour les productions de saison sèche froide (cultures maraîchères), de saison sèche chaude (culture de riz de contre saison), et de canne à sucre pour la production sucrière de la société SUKALASA.

Cependant, depuis quelques années les rendements plafonnent autour de 6 tonnes à l'ha, dû à une gestion déficiente de l'eau liée à un entretien insuffisant des canaux, à leur encombrement par des plantes adventives et au développement désordonné des activités sur le périmètre. Cette déficience réduit également le niveau d'eau dans le delta intérieur et y entame la biodiversité. Il est urgent de redynamiser l'ON et de lui rendre sa place dans notre économie et son rôle dans le renforcement de notre sécurité alimentaire qui reste l'une des préoccupations majeures des populations rurales.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Accompagnement de l'installation de fermes agropastorales pilotes d'environ 100 ha à raison de 5 fermes par an, pour enclencher le processus de mutation de notre agriculture et de notre élevage vers plus d'intensification ;
- ✓ Poursuite des aménagements hydro-agricoles à hauteur de 33 000 ha à l'horizon 2023, pour satisfaire l'accroissement de la demande nationale et conquérir des parts de marché du riz importé ;
- ✓ Augmentation de la productivité au champ, notamment par le développement de la motorisation ;

D. PRODUISONS RIZ ET CÉRÉALES

Le mil, le sorgho, le riz et le maïs sont les quatre chaînes de valeur céréalières les plus importantes au Mali. Le mil, le sorgho et le maïs restent les denrées les plus consommées, notamment dans les zones rurales alors que le riz demeure la denrée principale en zone urbaine et joue un rôle important dans notre stratégie alimentaire.

Pour maintenir notre autosuffisance en riz et exporter 500 000 tonnes de riz marchand à partir de 2023, nous aménagerons 100 000 ha supplémentaires en maîtrise totale et 50 000 ha d'autres types d'aménagement en submersion, bas-fonds et périmètres irrigués villageois.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Augmentation du rendement rizicole moyen en zone aménagée à 7 tonnes l'ha en maîtrise totale de l'eau (selon la méthode des carrés de sondages) et le porter à 2,5 tonnes l'ha en submersion contrôlée ;
- ✓ Mise en valeur des phosphates de Bourem pour la fertilisation et l'amélioration des sols ;
- ✓ Incitation à l'installation de grandes entreprises agricoles, exploitant chacune de 5 000 à 10 000 hectares de terres ;
- ✓ Installation de coopératives d'exploitants agricoles dont au moins 20 % de femmes et de jeunes autour de périmètres de 200 à 1 000 hectares en bail emphytéotique répartis en lots de 10 hectares ;
- ✓ Relance et soutien à la culture du blé pour réduire nos importations, contribuer à la sécurité alimentaire, et créer des emplois par des aménagements dans les zones appropriées à cette culture et l'organisation de coopératives de producteurs.

E. TIRONS TOUT LE BÉNÉFICE DU COTON

La filière coton fait vivre environ quatre millions de maliens directement. Elle touche à travers ses effets induits presque la totalité des segments économiques du pays (approvisionnement, transport, banques, assurances etc.).

En 2013, les acteurs de la filière ont conçu un programme de développement stratégique prévoyant une production de 800 000 tonnes de coton graine en 2018. Le niveau de production est estimé aujourd'hui à 725 000 tonnes. Il reste beaucoup à faire pour que ce secteur soit à la hauteur de son potentiel. Je mettrai mon expérience et ma connaissance de ce secteur au service de sa redynamisation.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Finaliser le processus de réforme du secteur en tenant compte des leçons du passé ;
- ✓ Consolider la filière à travers une amélioration de la qualité et de la productivité agricole au champ (engrais, semences, pistes rurales, etc.) pour atteindre les rendements des pays les plus performants ;
- ✓ Augmenter la production de 750 000 tonnes de 2018/19 à 1 100 000 tonnes en 2022/23 ;
- ✓ Réduire le coût des facteurs (prix de la fibre et coût de l'énergie) pour encourager la transformation locale de la fibre : ouverture de 10 usines additionnelles d'égrenage et de 4 usines de filature ;
- ✓ Mettre en place la production de coton biologique ;
- ✓ Relancer les activités connexes à la culture du coton comme l'alphabétisation fonctionnelle, la mécanisation à travers le développement du réseau des artisans ;
- ✓ Réhabiliter l'huilerie cotonnière du Mali (HUICOMA) pour ranimer ses effets d'entraînement sur la région (production artisanale de produits dérivés, savon, etc.)
- ✓ Soutenir les producteurs de coton par la mise en route d'une politique d'assurance risques ;
- ✓ Renforcer le réseau financier des zones cotonnières.

2. AMÉLIORONS LA PRODUCTIVITÉ ET LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉLEVAGE

Au Mali, l'élevage contribue aux revenus des populations rurales pour environ 80% dans les systèmes purement pastoraux, et 18% dans les systèmes agro-pastoraux. Il représente 11% du PIB et 20% des exportations, représentant plus de 40 milliards de FCFA. Ce qui place l'élevage au troisième rang des exportations du Mali, après l'or et le coton.

Le Mali dispose de l'un des cheptels les plus importants de l'Afrique de l'Ouest, le deuxième après le Nigeria avec un taux de croissance de 5% en 2018. En 2016, l'effectif du cheptel malien était estimé à 10 941 400 bovins, 15 900 500 ovins, 22 141 650 caprins, 549 270 équins, 999 200 asins, 1 028 700 camelins et 83 200 porcins. Sa valeur a été estimée à 3,248 milliards de CFA.

Néanmoins, le secteur est caractérisé par un élevage extensif avec un faible taux de commercialisation, et de bas rendements en viande et lait. L'écart de consommation en viande entre la consommation actuelle au Mali et celle dans les pays plus développés (8,05 kg/habitant/an contre la norme de 72kg/habitant/an) donne la mesure du potentiel. Il en est de même pour le lait où la consommation moyenne annuelle par habitant reste encore très faible, soit 12 litres de lait pour une norme admise par la FAO de 60 litres par personne. Je m'attacherai à la modernisation et au

développement des filières viande et lait et de leur valeur ajoutée pour permettre une plus grande production et des exportations créatrices d'emplois ainsi qu'une meilleure sécurité alimentaire par le développement de l'aviculture artisanale et industrielle.

Modernisons notre élevage, troisième exportateur du pays.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Organisation des éleveurs sous forme de coopératives, afin de mutualiser certains coûts notamment les soins de santé animale, ceux associés à la prise de risque commercial (achats groupés de compléments alimentaires) et à l'innovation (l'achat groupé de géniteurs de race) ;
- ✓ Identification et sécurisation des périmètres pastoraux en développant des cultures fourragères appropriées afin de limiter les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs et sensibilisation des éleveurs pour une gestion concertée de l'espace pastoral ;
- ✓ Fourniture aux éleveurs de l'information pertinente sur l'évolution des marchés d'approvisionnement et de vente ;
- ✓ Création de points d'eau et de parcs de vaccination ;
- ✓ Amélioration de la qualité des aliments du bétail ;
- ✓ Amélioration des conditions de formation et de travail des vétérinaires ;
- ✓ Amélioration génétique du cheptel ;
- ✓ Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et de la chaîne logistique (santé, modernisation des abattoirs et du transport, notamment dans la chaîne du froid) ;
- ✓ Promotion des filières bétail/viande et lait par la mise en place de chaînes de froid, la construction d'abattoirs et d'installations modernes.

3. RATIONALISONS LA GESTION DE LA RESSOURCE HALIEUTIQUE

Le sous-secteur de la pêche constitue un des piliers de l'économie nationale. Il procure du travail à environ 7,2% de la population active. La production halieutique est estimée à plus de 150.000t/an, plaçant ainsi le Mali parmi les premiers pays africains producteurs de poissons d'eau douce. Le taux de consommation annuelle par habitant est de 10,5 kg. La valeur ajoutée brute annuelle est estimée à 90 milliards de FCFA avec une contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) de l'ordre de 4,2 % créant environ 500.000 emplois.

J'accroîtrai la contribution du secteur à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire de la population par son apport en protéines animales et en iode, je prendrai les mesures suivantes.

Ne négligeons pas la contribution de la pêche à l'économie et à la nutrition.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Promotion de la pisciculture ;
- ✓ Accroissement de la production d'alevins et l'empoisonnement des cours d'eau : lacs, mares, étangs et fleuves ;
- ✓ Gestion durable des ressources piscicoles et aquacoles, préservant la biodiversité, à travers un suivi des stocks des différentes espèces et une collecte et analyse continues des données sur chacune d'elle ;



- ✓ Application stricte de la réglementation pour éviter que le taux de prise excède le taux de reproduction, assurant une pérennité des espèces ;
- ✓ Appui au développement de la chaîne de froid (camions réfrigérés et congélateurs pour les petits marchands de poisson) pour préserver la qualité du poisson lors du transport entre les zones de production et les zones de consommation, et durant la vente au détail ;
- ✓ Formation des pêcheurs à des technologies simples de conservation et de transformation pour capter un maximum de valeur ajoutée.

4. GARANTISSONS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION

La sécurité alimentaire est une des préoccupations principales de nos concitoyens, surtout en milieu rural. La tendance d'amélioration de la sécurité alimentaire au Mali depuis 1990 a commencé à s'inverser à partir de la crise politique et sécuritaire de 2012. L'insécurité alimentaire s'est aggravée au fil des années pour toucher de façon chronique plus de 25% de la population. La situation nutritionnelle est tout aussi préoccupante avec un taux de malnutrition chronique de plus de 30% chez les enfants de moins de 5 ans, ce qui pèse sur leur futur.

L'insécurité alimentaire est un phénomène complexe et multidimensionnel, occasionné par la conjugaison d'un ensemble de facteurs que la crise a aggravés : déplacement des populations qui ont abandonné champs et animaux suite à la crise politique et sécuritaire de 2012 ; paupérisation accélérée de la population avec un taux de pauvreté monétaire de 46,7% en 2014 et de pauvreté non monétaire de plus de 75,5% ; baisse des rendements agricoles due à l'érosion éolienne et hydrique ; faible utilisation de l'irrigation, des semences améliorées, des engrais organiques et chimiques, des pesticides ; incidence négative du changement climatique qui se traduit par une insuffisance pluviométrique, le déplacement de la saison pluvieuse dans le temps et sa mauvaise répartition durant les saisons de culture ; réduction des pâturages et de la biomasse disponible ; hausse des températures qui conduit à l'inadaptation progressive des variétés de cultures actuelles ; aggravation des maladies existantes des plantes et des animaux et apparition de nouvelles maladies.

Ma stratégie pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sera basée sur une double approche qui consiste d'une part à réaliser l'ensemble des mesures annoncées pour le développement économique et pour la fourniture des services sociaux de base ; et d'autre part à fournir aux segments vulnérables de la population une assistance alimentaire à travers des projets de nourriture contre travail et une assistance économique par le biais de projets de liquidités contre travail.

Je développerai aussi la culture de la pomme de terre, qui joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté et qui est adaptée à certains de nos sols. Un hectare de pomme de terre pourrait générer un bénéfice net de près de 3 millions de francs CFA et nourrir ses cultivateurs. Or, la production actuelle ne couvre que 17% des besoins de consommation du pays.

Luttons contre la malnutrition et ses conséquences sur notre avenir et celui de nos enfants.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Appuyer le développement de l'aviculture comme importante source de protéines animales et de création d'emplois, en particulier pour les jeunes ;
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre d'un vaste programme de soutien à la production de pomme de terre (appui au développement de la chaîne de valeur, pistes rurales pour désenclaver les zones de production, techniques de conservation pour allonger la durée de commercialisation, et transformation pour élargir la gamme des sous-produits commercialisés) ;
- ✓ Établir un stock national de sécurité alimentaire avec une double composante physique et financière qui permet de faire réellement face aux catastrophes d'origine naturelle et humaine. La composante physique sera portée à 120 000 tonnes et la composante financière sera au moins de 15 milliards FCFA ;
- ✓ Construire des magasins de stock d'urgence au niveau des villages les plus vulnérables et pré-positionner les stocks ;
- ✓ Améliorer le ciblage des bénéficiaires des différentes assistances ;
- ✓ Assurer un suivi permanent des 166 communes les plus vulnérables, et leur fournir une assistance d'urgence en cas de besoin pour les personnes et les animaux ;
- ✓ Étendre au niveau villageois le Système d'Alerte Précoce (SAP) et le renforcer.

5. ACCROISSONS L'IMPACT DU SECTEUR MINIER DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Les industries extractives occupent une place importante dans l'économie malienne, avec un taux de croissance projeté de 5% en 2018. L'or y tient une place centrale, représentant 67,2% des exportations en valeur. L'État collecte auprès des sociétés minières 80% des ressources recouvrées au titre de l'impôt sur les sociétés.

Le Mali dispose d'un potentiel diversifié. Outre l'or, le sous-sol recèle des phosphates (12 millions de tonnes), du calcaire (80 millions de tonnes), du marbre (10 millions de tonnes), de la bauxite (1,2 milliard de tonnes), du fer (500 millions de tonnes) et du manganèse (4 millions de tonnes). Les indices de la présence de divers autres minerais sont nombreux, dont l'uranium, le lithium, le zinc, le plomb et le nickel.

L'orpaillage concerne, quant à lui, plus de 100.000 personnes sur 350 sites répertoriés, pour une production estimée à 4 tonnes par an. Les orpailleurs sont exposés sur les sites de production à des effondrements de galeries, à des risques sanitaires (y compris le VIH-Sida) et à une insécurité grandissante.

Le développement du secteur est soumis à plusieurs contraintes qui réduisent son attrait et ses perspectives de diversification : insuffisance de programmes d'envergure de recherches géologiques, géochimiques et minières qui explique en partie le fléchissement actuel de la production; enclavement des zones d'exploitation minières et les insuffisances des infrastructures énergétiques qui réduisent la rentabilité des mines existantes et interdisent l'exploitation de sites aux potentialités avérées ; manque de capacités internes de prestations de services aux opérateurs minières, en substitution à de coûteuses importations, réduisant d'autant la part de la valeur ajoutée retenue en est d'autant réduite ; volatilité des cours mondiaux de l'or, dans un contexte où il s'agit du principal produit extrait ; absence de fonderies pour valoriser les produits connexes et d'un comptoir de l'or pour en régulariser la vente.

Le secteur minier connaît un regain de dynamisme à la faveur de la reprise des cours mondiaux des matières premières, notamment de l'or, de l'entrée en activité en 2011 de nouvelles exploitations. Cette conjonction favorable nous offre l'opportunité de définir les termes d'un nouvel engagement en faveur du secteur.

Utilisons la richesse de notre sous-sol pour développer des activités nationales en amont et en aval de l'extraction.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Renforcement de la contribution du secteur au développement national par : une intensification de l'exploitation de l'or, qui restera longtemps une ressource centrale ; une diversification des produits extraits, pour en stabiliser les revenus et accroître les effets amont et aval de l'activité minière sur les autres secteurs de l'économie nationale ; une valorisation des produits utilisables localement (phosphates de Bourem, chaux, etc.) ; et une promotion de la participation des nationaux à l'activité minière ;
- ✓ Création d'un holding financier pour la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières pour permettre l'optimisation des ressources et la mobilisation de financement sur les marchés de capitaux (cotation en bourse, etc.) ;

- ✓ Sécurisation des zones de production et des circuits de transport ;
- ✓ Renforcement des programmes de recherche et de cartographie des ressources minières financés sur le budget d'État pour un meilleur pilotage à moyen terme du secteur et l'attraction des IDE ;
- ✓ Promotion de l'entrée de prestataires de services nationaux dans le secteur, afin d'accroître la part de la valeur ajoutée conservée dans notre pays. A cet égard, un forum de l'approvisionnement des mines sera organisé ;
- ✓ Promotion et encadrement appropriés de la petite mine, pour la rendre accessible aux investisseurs nationaux ;
- ✓ Meilleure organisation de l'orpaillage (sécurité des orpailleurs, santé publique, et valorisation et commercialisation de leur production).
- ✓ Dialogue pour trouver des mécanismes mutuellement bénéfiques pour le pays et les acteurs du secteur par une collaboration dans le cadre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (points d'eau, centres de santé, écoles, pistes, etc.) ;
- ✓ Accompagnement des projets miniers de plans de protection de l'environnement, prévoyant une réhabilitation des sites à la fermeture des mines.

6. REBÂTISSONS NOTRE SECTEUR INDUSTRIEL

Le Mali dispose d'un potentiel industriel important qu'il convient de valoriser, afin de placer le pays sur une trajectoire émergente. Le secteur privé joue un rôle majeur dans le développement industriel et la création d'emplois.

Étant donné que le secteur agricole concentre la plus grande partie de la population, et contribue de façon significative au PIB, un développement économique qualitatif du pays passera par une industrialisation axée sur l'agro-industrie. Cependant, une accélération concomitante du développement du secteur secondaire, dont le taux projeté de croissance en 2018 est de 8,3%, et du secteur tertiaire sont indispensables pour fournir des équipements et des services pour consolider l'investissement dans la chaîne de valeurs de l'agro-industrie. Il faut créer des emplois décents pour contribuer à soutenir la demande des denrées alimentaires et absorber une partie du surplus de main-d'œuvre dégagé du secteur agricole.

Ma stratégie de développement industriel sera axée sur l'appui et la facilitation à la création d'unités industrielles, opérant principalement dans le domaine de la chaîne de valeurs de l'agro-industrie, ainsi que des produits minières et le BTP. Je mettrai également en place des zones industrielles équipées pour faciliter l'installation d'activités modernes et la création d'emplois.

Augmentons la transformation des produits primaires.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Mise à niveau des industries existantes ;
- ✓ Soutien à la réalisation des projets industriels en cours et à la création de nouvelles unités industrielles ;
- ✓ Poursuite dans le cadre de l'UEMOA du programme qualité et du programme de mise à niveau des industries ;
- ✓ Dialogue régulier avec les organisations professionnelles, patronales et syndicales ;
- ✓ Aménagement à l'horizon 2022 de zones industrielles ordinaires et de zones économiques spéciales (ZES) dans certains grands centres économiques.



7. REDYNAMISONS L'ARTISANAT ET LE TOURISME

L'artisanat et le tourisme occupent une place importante dans la vie économique et sociale du pays, bien qu'il soit difficile d'évaluer leur contribution précise, en raison de leur caractère largement informel.

Le secteur du tourisme, qui commençait à prendre son essor, a été sérieusement affecté par la crise sécuritaire du pays qui secoue les régions Nord et Centre qui abritent les sites touristiques traditionnels (Tombouctou, tombeau des Askia à Gao, main de Fatma à Hombori et pays Dogon, etc.). Lorsque la situation sécuritaire le permettra à nouveau, nous lancerons des lignes de crédit pour le développement des activités liées au tourisme (promoteurs hôteliers, agences de tourisme, etc.). Dans l'intervalle et dans la mesure où la situation sur le terrain le permettra, nous préparerons l'avenir en facilitant la construction de villages artisanaux dans les principaux centres touristiques non encore dotés, en aménageant des sites touristiques et en rénovant certains monuments historiques (tombes de Ségou, Hamdallaye, tatas de Sikasso, tombeau des Askia à Gao, Djenné, Delta central, routes transahariennes).

Le moment venu, nous renforcerons les capacités des acteurs par le soutien aux établissements de formation en hôtellerie et tourisme, nous soutiendrons le développement de l'écotourisme en relation avec les actions de préservation de la faune et de la flore (zones du Baoulé, de Kita, de l'Adrar des Ifoghas, etc.). Et nous renforcerons la formation des guides et élaborerons un statut de leur profession tout en sécurisant les sites touristiques.

Le secteur de l'artisanat a lui aussi été impacté par ricochet par la réduction substantielle du nombre de touristes. Il doit également relever des défis de qualité et de professionnalisme des artisans.

Donnons un nouvel élan à nos artisans.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Privilégier les artisans nationaux dans l'équipement des services publics ;
- ✓ Soutien accru de l'État à la participation des artisans aux foires internationales ;
- ✓ Programme incitatif pour les artisans femmes (microfinance, formation à la gestion, etc.).

8. CRÉONS UN ENVIRONNEMENT ADÉQUAT POUR LA CONQUÊTE DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET POUR EXPORTER

Le commerce constitue une activité économique importante du pays depuis des siècles. La création de l'UEMOA et de la CEDEAO offre des opportunités élargies pour intensifier les échanges commerciaux avec les pays de la sous-région.

Les actions considérées pour le développement des infrastructures de transport, et l'appui envisagé pour les différents secteurs économiques du pays, contribueront à fluidifier les échanges tant à l'intérieur du pays qu'avec l'extérieur.

Nous avons la chance d'avoir des commerçants maliens qui réussissent partout dans le monde. Écoutons-les et mettons en place un environnement qui leur permettra de faire aussi bien chez nous qu'ils le font à l'étranger.

Aidons nos commerçants à déployer tous leurs talents.

MESURES PRINCIPALES :

- ✓ Création d'un Guichet Unique pour le commerce extérieur pour permettre aux opérateurs du secteur de communiquer des informations et documents normalisés à un seul point d'entrée afin de satisfaire à toutes les formalités d'importation, d'exportation et de transit ;
- ✓ Élaboration d'une nouvelle politique de développement du commerce axée sur la compétitivité et la consommation des produits locaux ;
- ✓ Modernisation du commerce (spécialisation, circuit de distribution, bourse agricole, etc.) ;
- ✓ Construction d'équipements marchands ;
- ✓ Renforcement des capacités techniques, et organisationnelles des commerçants, en particulier les détaillants et les femmes commerçantes ;
- ✓ Mise en place d'un financement adapté pour les détaillants et les femmes opératrices économiques ;
- ✓ Relecture et modernisation des textes de la métrologie légale ;
- ✓ Renforcement des moyens d'intervention de l'agence de promotion des exportations ;
- ✓ Appui aux filières agro-alimentaires d'exportation (certification, soutien technique aux PME pour la transformation, etc.).

ANNEXE

CHIFFRAGE INDICATIF DU PROGRAMME **POUR RESTAURER L'ESPOIR**

PRINCIPALES MESURES CLÉS	INTITULÉ DE L'ACTION	COÛT (en milliards de FCFA)	PÉRIODE
Modernisons et Remobilisons les Forces Armées et de Sécurité	Renforcement de l'équipement militaire adapté aux types de menaces (plus d'efforts pour la surveillance du territoire et la mobilité des troupes (mobylettes, avions, matériel de communication, etc.)	994,8 (actualisation de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire -LOPM)	2019-2023
	Affectation de ressources budgétaires supplémentaires pour améliorer les conditions de vie des hommes (logements dans les casernes, quotas renforcés dans les logements sociaux, prise en charge renforcée des veuves et orphelins de guerre, etc.)		
	Programme ambitieux de modernisation des camps militaires.		
	Mise en place d'un hôpital militaire et de services de transport d'urgence des blessés au combat.		
	Prise en charge des familles de ceux qui ont fait le sacrifice suprême.		
S/TOTAL		994,8	
Routes (priorité aux voies intérieures d'accès aux grands marchés de consommation et aux pistes rurales).	Construction de 2000 km de routes bitumées.	500	2019-2023
	Aménagement de 20.000 km de pistes rurales pour désenclaver les zones de production.	700	2019-2023
	Construction du 4ème Pont sur le Niger à Bamako (2 fois 2 voies).	61	2019-2023
	Aménagement des voies de dégagement du Centre Commercial de Bamako.	28,6	2019-2023
	Aménagement de la Corniche le long du Fleuve à Bamako.	1,2	2019-2023
	Réalisation annuelle de 200 km de routes urbaines dont 100 à Bamako (1000 km sur les 5 ans).	450	2019-2023
S/TOTAL		1740,8	
Secteur Industriel	Aménagements de Zones Industrielles Ordinaires (ZIO) et de Zones Economiques Spéciales (ZES). Nombre de Zones = 9.	31.1	2019-2023
S/TOTAL		31,1	
Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Population.	Etablir un stock national de sécurité alimentaire avec une composante physique de 120.000 tonnes et une composante financière d'au moins 15 milliards FCFA.	83,5	
	Construire des magasins de stocks d'urgence au niveau des villages.	168	
S/TOTAL		251,5	
Rationalisation de la Ressource Halieutique	Appui au développement de la chaîne de froid par l'acquisition de camions réfrigérés et de congélateurs pour les petits marchands de poisson.	29,3	2019-2023
S/TOTAL		29,3	

PRINCIPALES MESURES CLÉS	INTITULÉ DE L'ACTION	COÛT (en milliards de FCFA)	PÉRIODE
Elevage	Création de points d'eau et de parcs de vaccination.	94	2019-2023
S/TOTAL		94	
Poste et Technologies de l'information et de la Communication.	Démarrage dans les 6 mois après l'investiture, d'un grand chantier (2018-2023) de connectivité universelle, en vue de la mise en place de réseaux fibre de haut débit reliant les villes du Mali ainsi que les 703 chefs-lieux de communes. Il s'agira d'assurer en 5 ans la connexion de toutes les communes du Mali à l'internet et l'équipement informatique complet de chaque mairie.	220	2019-2023
S/TOTAL		220	
Filière Coton	Ouverture de 10 usines additionnelles d'égrenage et de 4 usines de filature.	1004	2019-2023
S/TOTAL		1004	
Production Riz et Céréales	Aménagement de 100 000 ha en maîtrise totale.	700	2019-2023
	Aménagement de 50 000 ha en submersion, bas-fonds et périmètres irrigués villageois.	200	
S/TOTAL		900	
Irrigation	- Réhabiliter les systèmes des lacs du Delta du Niger pour accroître la production agricole et préserver la biodiversité (Achever le barrage de Tossaye).	95,2	2019-2023
	- Réhabilitation des 86 000 ha du système du Lac Faguibine : désensablement des lits des lacs et des marigots, construction des canaux, curage de chenaux et aménagement de périmètres irrigués.	44,8	
	Acquisition de motopompes pour appuyer les périmètres irrigués villageois (PIV)	6,3	2019-2023
S/TOTAL		146,3	
Rentabilisons l'Office du Niger	Poursuite des aménagements hydro-agricoles à hauteur de 33 000 ha à l'horizon 2023, pour satisfaire l'accroissement de la demande nationale et conquérir des parts de marché du riz importé.	231	2019-2023
	Meilleur drainage des parcelles permettant la restitution au fleuve des eaux prélevées en amont, ce qui éloignerait le spectre d'une salinisation des sols, qui entrainerait leur dégradation durable.	520	2019-2023
S/TOTAL		751	

PRINCIPALES MESURES CLÉS	INTITULÉ DE L'ACTION	COÛT (en milliards de FCFA)	PÉRIODE
Sécurisation et Accompagnement des Producteurs	Extension de la distribution des tracteurs.	68,6	2019-2023
S/TOTAL		68,6	
Protection de l'Environnement	Création de centres d'enfouissement et/ou de traitements des déchets de toute nature.	52,4	
S/TOTAL		52,4	
Énergie	Accélération du développement et de la mise en œuvre du potentiel hydroélectrique	160 ce coût pourra être réduit pour le financement public par le développement de PPP	2019-2023
	Développement du vaste potentiel d'énergie solaire et éolienne du pays.		
	Remplacement des centrales thermiques et équipements vétustes.		
S/TOTAL		160	
Transport Aérien	Création d'une zone franche aéroportuaire avec des chambres froides.	1,9	
S/TOTAL		1,9	
Transport Fluvial	- Rénovation des anciens bateaux et acquisition de 2 bateaux à faible tirant d'eau, de bateaux de frets et de bateaux pousseurs remorqueurs ; - Construction et aménagement de quais fluviaux sur les fleuves Niger et Sénégal.	25,3	2019-2023
	Dragage et protection du fleuve Niger pour assurer sa navigabilité sur une plus longue période de l'année.	120	2019-2023
S/TOTAL		145,3	
Culture et Sport	Poursuite de la construction d'infrastructures sportives en mettant l'accent sur les nouveaux cercles et communes (stades de football, terrains de basket-ball etc.)	2,1	
S/TOTAL		2,1	
Eau potable et assainissement	Couverture urgente en eau potable des populations en particulier celles vivant dans les hameaux éloignés des villages par la création de 3500 points d'eau. Renforcement de la qualité de la desserte en eau potable des centres ruraux et semi urbains par la création de petits systèmes solaires d'adduction	40	
S/TOTAL		40	

PRINCIPALES MESURES CLÉS	INTITULÉ DE L'ACTION	COÛT (en milliards de FCFA)	PÉRIODE
Renforçons la qualité de notre système éducatif	Ouverture d'une école à 3 classes au moins par village.	144	
	Création d'un lycée public avec internat dans chaque région pour accueillir les meilleurs élèves admis au Diplôme d'études fondamentales (DEF).	20	2019-2023
	Création d'universités régionales de manière programmée ; conditions minimales de travail et de vie (notamment des locaux adaptés, une cité universitaire, des logements pour les enseignants, une bibliothèque à jour et des laboratoires équipés) pour l'ouverture d'université.	84	
	Installation de panneaux solaires dans chaque école hors réseau, afin de permettre aux élèves de travailler le soir dans les communes et villages non dotés d'électricité.	10,4	
	Fourniture d'un Kit scolaire à chaque élève, notamment en revisitant la chaîne de distribution et en impliquant les comités de gestion scolaire (CGS) dans leur réception et leur gestion ; Facilitation de la fréquentation scolaire et de l'attention des élèves à l'école par des apports nutritionnels, y compris un verre de lait quotidien et le renforcement du système des cantines dans les zones défavorisées.	191,5	
	Accès gratuit à l'internet dans tous les établissements d'enseignement secondaire.	2,1	
	Ouverture d'Institutions de formation professionnelles de type IUG avec multiplication des filières professionnelles de niveau Licence comme réponse à la situation de chômage chronique de nos diplômés.	20	
S/TOTAL		472	
Améliorer l'accès à l'habitat et aux infrastructures urbaines	Lancement d'un projet de création d'une ville nouvelle (SOUNDIATA CITY) pour développer des activités économiques et commerciales, dans une zone déjà bien équipée en moyens de transport et désengorger la ville de Bamako.		
	Nouveaux financements pour l'extension des réseaux d'eau et d'électricité dans les quartiers périphériques de Bamako.	5	
	Réalisation de 5000 logements par an (cités enseignants, cités des médecins etc.)	200	2019-2023
S/TOTAL		205	
TOTAL GÉNÉRAL		7310,1*	

*Ce chiffre est estimé sur la base de coûts unitaires actuels et pourra être révisé en fonction de l'exécution du programme.

Quelques remarques sur le chiffrage du programme

Le coût estimé du programme ressort à 7310,1 milliards de FCFA soit 82,4 % du PIB de 2017 (8868,4 milliards FCFA). Par comparaison avec les programmes d'accélération de la croissance et de transformation structurelle en cours dans les pays voisins du Mali, ce chiffre se compare favorablement à ceux de ces pays où les ratios programme/PIB sont beaucoup plus élevés (178% du PIB au Bénin, 227% du PIB au Burkina Faso, 178% du PIB au Niger qui a été financé par les partenaires publics et privés, 185% du PIB 2013 au Togo, et 99% du PIB 2013 au Sénégal).

Il convient aussi de noter que certaines dépenses pourraient ne pas être imputées au budget de l'Etat (énergie, pont, usines, certaines dépenses d'éducation, routes, irrigation etc.) car le programme prévoit le recours aux Partenariats Public Privé (PPP), aux partenaires bilatéraux et multilatéraux etc.

facebook.com/soumailacisseofficiel
twitter.com/soumailacisse
youtube.com/soumailacisse
soumailacisse2018.ml



**ENSEMBLE,
RESTAURONS
L'ESPOIR**

